



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : troisième concours du CAPES et du CAFEP-CAPES

Section : langues vivantes étrangères : anglais

Session 2022

Rapport de jury présenté par : Marena TURIN-BARTIER, Igésr.

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

SOMMAIRE

Le mot de la présidente	2
Remerciements	3
Rappel du cadre des épreuves	5
Statistiques de la session	7
Epreuves écrites	8
Composition en langue étrangère (CLE)	8
Thème	14
Version	21
Epreuve orale de leçon (EL)	28
Remarques spécifiques à la phonétique et à la phonologie.....	31
Exemple de prestation convaincante sur le dossier de leçon EL6	38
Exemple de prestation convaincante sur le dossier de leçon EL1	41
Epreuve orale d'entretien (EE)	43
Annexe 1 : sujet leçon EL1	49
Annexe 2 : sujet leçon EL6	52
Annexe 3 : sujet entretien .EE 04.....	55
Annexe 4 : sujet entretien EE 12.....	56

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin / masculin (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes. » (idem pour les termes « enseignant », « professeur »,...)

LE MOT DE LA PRESIDENTE

La session 2022 du troisième concours du capes d'anglais se caractérise, comme de nombreux autres concours de la fonction publique, par une modification des épreuves tant écrites qu'orales (arrêté du 25 janvier 2021)

Le troisième concours ne fait pas exception et la modification est notable puisque, d'une part, ce concours possède désormais des épreuves distinctes du capes externe, à l'écrit et à l'oral et, d'autre part, la session d'admissibilité se trouve renforcée dans la mesure où l'épreuve d'admissibilité comporte désormais deux sous-épreuves, à savoir un commentaire en langue étrangère ainsi qu'une sous-épreuve de traduction (thème et version pour la session 2022). La deuxième nouveauté consiste en l'ajout d'une deuxième épreuve pour la session orale, en l'occurrence l'épreuve d'entretien. A ce titre, je tiens à remercier ici très sincèrement le directoire ainsi que les membres du jury qui ont consenti des efforts tout particulièrement appuyés en matière de proposition de sujets, de barémage, de définition des orientations et des attentes, d'élaboration de fiches ressources et d'aide à l'évaluation. Tout comme son bon déroulement, la réussite globale de cette session est grandement à porter à leur crédit.

L'existence de deux épreuves orales, et non plus une seule, a eu pour effet l'étoffement du jury. Le jury de la session 2022 comptait en effet 42 membres. Parmi ces 42 membres figuraient 12 PAGRH, dont le jury s'est également enrichi. Il s'agit de personnels administratifs possédant une expertise particulière en matière de gestion des ressources humaines. En poste dans diverses académies, ils ont très utilement apporté leur expertise et leurs compétences en matière de gestion des ressources humaines,

de connaissance du système éducatif ainsi que leur maîtrise des questions vives en lien avec les valeurs de la république.

Cette voie de recrutement particulière constitue une opportunité intéressante pour des candidats disposant d'une bonne expérience professionnelle, dans le respect des conditions particulières de recrutement, ainsi que d'une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français, tant à l'oral qu'à l'écrit. Le jury a pu constater que parmi les meilleurs candidats bon nombre d'entre eux avaient vécu ou travaillé dans un pays anglophone ou évolué dans un cadre professionnel de la sphère anglophone au sens large du terme, ce qui leur assure de ce fait aisance et fluidité en langue cible ainsi qu'une prise de recul sur les grandes questions d'éducation et de société. En tout état de cause, le niveau de ce concours est exigeant et de tous les candidats, surtout ceux qui n'ont pas bénéficié d'une expérience professionnelle internationale ou multilingue, il est attendu qu'ils aient conscience des incontournables attentes au niveau des connaissances civilisationnelles ainsi qu'en matière de maîtrise de la langue, à savoir un niveau d'aisance et de correction dans les deux langues tout au long des épreuves, tant à l'écrit qu'à l'oral. Ceci passe par un entraînement régulier, et doit faire l'objet d'un travail intensif et méthodique afin de s'assurer une maîtrise du fonctionnement linguistique et grammatical de l'anglais, ainsi qu'un bagage lexical de bonne tenue. La lecture attentive d'œuvres littéraires contemporaines et d'articles de presse d'information et d'opinion constitue en ce sens un passage obligé. Le même type d'entraînement est attendu également en français. A ce titre, il est rappelé que la note de 5/20 est éliminatoire à l'épreuve d'admissibilité et que les candidats éliminés l'ont majoritairement été pour cause de maîtrise insuffisante de la langue anglaise, venant souvent se greffer à un manque de préparation ou de méthode.

Le Ministère a ouvert cette année 95 postes au concours, tout comme l'an dernier, ainsi que 10 contrats pour le CAFEP, contre 8 l'an dernier. Si le nombre de candidats inscrits était inférieur aux chiffres de l'an dernier, pour un nombre de postes quasiment égal, et même si les épreuves nouvelles ont quelque peu pu désarçonner une partie des candidats, il n'en demeure pas moins qu'il est satisfaisant d'avoir été en mesure d'entendre des candidats solides, bien préparés, s'appuyant sur leur bon sens, leur expérience professionnelle et personnelle pour se projeter dans le métier d'enseignant membre de la communauté éducative.

Cette voie permet de diversifier le vivier de recrutement et de l'enrichir et nous ne saurions trop encourager les candidats potentiels, pour qui ce concours constitue en quelque sorte une deuxième carrière valorisante ainsi qu'une reconnaissance et une mise en valeur de l'expérience professionnelle antérieure, à s'inscrire au concours et à s'engager dans une préparation solide. Tout ceci atteste du fait que cette voie de recrutement a toute sa place au sein des concours de recrutement de personnels enseignants.

Nous félicitons les heureux lauréats de la session 2022 et leur souhaitons plein succès dans leur carrière de professeurs certifiés, tout d'abord en qualité de stagiaires à la rentrée 2022-23, et invitons par ailleurs les futurs candidats à bien prendre en considération les informations, préconisations et exemples d'attendus figurant dans le présent rapport. Ils pourront aussi utilement se référer au rapport du jury du capes externe, principalement pour les épreuves d'admission, mais également en ce qui concerne les épreuves de traduction et les conseils relatifs à la maîtrise de la langue orale. Pour tous, enfin, il convient d'avoir à l'esprit qu'un bon enseignant est celui qui entretient constamment son niveau d'anglais et ses connaissances culturelles, littéraires, didactiques et pédagogiques en les réactualisant tout au long de son parcours professionnel.

REMERCIEMENTS

Ce propos introductif représente enfin l'occasion de saluer, non seulement l'investissement de tous les membres du jury, qu'ils soient anglicistes ou PAGRH, mais aussi la contribution essentielle des cadres et gestionnaires de la DGRH du ministère, des services de l'académie d'Orléans-Tours, ainsi que de l'équipe de direction et des personnels de l'établissement qui nous accueille avec chaleur et générosité, à savoir le lycée Pothier, à Orléans, où les épreuves orales ont pu, comme l'année dernière, se dérouler dans les meilleures conditions pour le jury et pour les candidats.

Je tiens à remercier le directoire, engagé à mes côtés, et tout particulièrement madame Anne Mayer, IA-IPR d'anglais, qui a assuré avec courage, détermination, expertise et loyauté la mission complexe de vice-présidente, pendant quatre années et surtout en cette année charnière. Son expertise avérée et ses qualités humaines ont été particulièrement appréciées de tous, et je la félicite chaleureusement à titre personnel. Nous avons également accueilli monsieur Lionel Valluy-André, IA-IPR d'anglais, en qualité de secrétaire général. Il a rapidement su prendre la mesure de cette nouvelle mission et l'a accomplie de façon exemplaire, mettant ses compétences et son dévouement au service du bon déroulement des diverses étapes de la session.

Marena TURIN-BARTIER, Présidente

RAPPEL DU CADRE DES EPREUVES

TEXTE DE RÉFÉRENCE

Modalités d'organisation des concours du Capes : arrêté du 25 janvier 2021

Épreuve d'admissibilité

Durée : 6 heures Coefficient 4

L'épreuve, hors programme, vise à évaluer la maîtrise des savoirs et compétences nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée. Elle se compose de deux parties :

- Une composition en langue étrangère à partir d'une citation ou d'un ou deux documents (textes de natures diverses, document iconographique, etc.) que le candidat traite selon les consignes indiquées dans le sujet.
- Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des textes proposés dans la première partie.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuves d'admission

Épreuve de leçon

(Première épreuve d'admission du concours externe)

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée totale de l'épreuve : 1 heure maximum
- Coefficient 5

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury.

L'épreuve comporte deux parties. Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Première partie

Durée de la première partie : 30 minutes maximum (exposé : 15 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)

Une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Seconde partie

Durée de la seconde partie : 30 minutes maximum (exposé : 20 minutes maximum ; entretien : 10 minutes maximum).

Une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Épreuve d'entretien

(Seconde épreuve d'admission du concours externe)

Durée de l'épreuve : 35 minutes

Coefficient : 3

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. L'entretien se déroule en français.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.),
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du Capes, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

STATISTIQUES DE LA SESSION 2022

		CAPES	CAFEP
ECRIT	Nombre de candidats inscrits	419	141
	Nombre de postes offerts	95	10
	Nombre de candidats ayant composé	189	69
	Moyenne des copies	8.95	8.97
	Barre d'admissibilité	7.33	10.75
	Meilleure note à l'écrit	16.7	15.43
ORAL	Nombre de candidats admissibles	130	20
	Moyenne d'oral	11.15	6.60
	Meilleure note à l'oral	19.75	19.87
ADMISSION	Barre d'admission	8.66	13.15
	Barre d'admission – liste complémentaire	/	13.07
	Nombre de candidats admis	95	11
	Moyenne générale des candidats non éliminés - écrit + oral	10.99	13.02

Rappel de la session 2021

		CAPES	CAFEP
ECRIT	Nombre de candidats inscrits	618	164
	Nombre de postes offerts	95	8
	Nombre de candidats ayant composé	297	86
	Moyenne des copies	8.33	7.94
	Barre d'admissibilité	7.58	10.38
	Meilleure note à l'écrit	15.71	14.26
ORAL	Nombre de candidats admissibles	178	15
	Moyenne d'oral	10.44	11.97
	Meilleure note à l'oral	19.80	18.50
ADMISSION	Barre d'admission	9.53	12.20
	Barre d'admission – liste complémentaire	/	/
	Nombre de candidats admis	95	8
	Moyenne générale des candidats non éliminés - écrit + oral	10.59	12.19

La baisse du nombre d'inscrits au CAPES par rapport à 2021 est notable, certes, mais l'est dans une moindre mesure pour le CAFEP. Pour autant la moyenne des copies est sensiblement plus élevée que l'an dernier, la perspective de nouvelles épreuves ayant sans doute incité les bons candidats ayant composé à renforcer leur préparation du concours, la progression étant néanmoins plus sensible pour le CAFEP. Ceci a eu au final pour effet une légère élévation de la barre d'admissibilité, pour chacun des deux concours.

130 candidats pour le CAPES (ratio 1,68) ont été déclarés admissibles, et 20 pour le Cafep (ratio 2). Au final, et le jury s'en réjouit, la moyenne générale des candidats ayant composé a augmenté, et la totalité des postes a pu être attribué, avec un candidat reçu en liste complémentaire pour le CAFEP. Par ailleurs, comme les statistiques le montrent, d'excellentes notes ont pu être attribuées.

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

Composition en Langue Étrangère

L'épreuve de composition en langue étrangère est l'un des nouveaux exercices imposés à partir de la session 2022 de ce concours. Cette composition se fait en langue étrangère à partir d'une citation ou d'un ou deux documents (textes de natures diverses, document iconographique, etc.) que le candidat traite selon les consignes indiquées dans le sujet, en lien avec l'éducation. Il s'agit d'un exercice exigeant qui permet de tester la capacité des candidats à mobiliser leurs connaissances spécifiques de la culture anglophone et à les organiser en un développement progressif et cohérent, rédigé dans une langue de bonne facture. Plusieurs sujets zéro, de natures différentes, avaient d'ailleurs été précédemment proposés sur le site devenirenseignant.gouv.fr, permettant ainsi aux candidats de se familiariser quelque peu avec les nouveaux formats possibles.

Il appartiendra ainsi aux candidats de construire soit une composition autour d'un ensemble de documents dont il faut prendre en compte la nature, les spécificités, les points de vue, le contexte, la chronologie, etc., pour les mettre en perspective, soit une dissertation à partir d'une citation à analyser. Si le commentaire et la dissertation sont des exercices différents dans leur réalisation, ils partagent le même esprit de démonstration argumentée afin de répondre à une problématique que les candidats doivent déterminer à partir de la comparaison des documents du dossier ou de l'analyse de la citation.

Les membres du jury étaient conscients de la nouveauté de cet exercice et, à ce titre, de l'absence de conseils pour réussir cette épreuve nouvelle dans le rapport de l'année dernière. Ils ont, en conséquence, fait preuve de bienveillance quant aux erreurs de méthode mais ils recommandent aux futurs candidats de veiller à la bonne maîtrise des codes de ces exercices, codes que le présent rapport va néanmoins préciser.

Pour autant, et cela ne constitue en rien une nouveauté, il appartient aux candidats de se relire et d'être vigilants quant à la qualité de la langue. Le jury a déploré de nombreuses erreurs qui ne sont pas acceptables pour de futurs enseignants. En effet, les connaissances universitaires et les savoirs méthodologiques ne peuvent être dissociés de l'aspect linguistique ni de la maîtrise dite 'scientifique' de la langue cible. A ce titre, la qualité de la langue est évaluée. On conseillera aux futurs candidats de ne pas négliger les points essentiels de la grammaire et de la syntaxe, qui relèvent d'un niveau de maîtrise de la langue exigible d'un futur enseignant d'anglais, amené à enseigner de la classe de sixième jusqu'en terminale (voire dans le post-bac STS). On notera à titre d'exemples :

- la détermination du nom (*the document 1)
- les prépositions (*an extract of, *deals about)
- l'ordre des mots dans la question ou des phrases au style indirect (*how a strong education can break the rules?)
- le groupe verbal (* children could enjoyed, * Black people doesn't have)
- les relatives (*at the time which)

Le lexique, riche et varié, permet par ailleurs d'effectuer des analyses fines et subtiles au service de la démonstration. On rappellera aux candidats que la ponctuation participe à la construction du sens et doit être maîtrisée afin de ne pas causer de rupture syntaxique grave. Une copie se doit être également parfaitement lisible et soignée.

Il est par ailleurs attendu des candidats au métier d'enseignant une capacité de recul critique. Le jury a apprécié les copies dans lesquelles le discours n'était pas polarisé et l'expression portée par une dichotomie manichéenne des représentations stéréotypées et réductrices qui enfermeraient les Afro-américains dans une position de victimes et les Blancs dans un rôle d'opresseurs. La pratique de l'enseignement implique une posture neutre et nuancée, et un regard distancié, notamment vis-à-vis de l'étude civilisationnelle de la sphère anglophone. Cela nécessite également du une bonne connaissance des principaux faits de civilisation, sans oublier une réactualisation régulière de ses connaissances en

la matière, sans oublier le maintien d'un lien actif avec cette sphère.

1. Conseils méthodologiques : analyse du sujet

1.1 Repérages et éléments paratextuels

On rappellera la nécessité d'identifier la spécificité de chaque document :

- identifier la nature et le genre (oeuvre de fiction, article de presse, document iconographique, autobiographie, poème, pamphlet, ...)
- identifier la source (site web, journal, magazine, pays de publication, auteur...)
- prendre en considération la date de publication et le titre du document
- ne pas négliger les principaux éléments de narratologie (narrateur, point de vue...) ni le ton du texte, le schéma narratif ou l'organisation interne du support.

A ce titre, le dossier de la session 2022, présentait deux documents de natures différentes. Le premier était un extrait d'une autobiographie, publiée en 2016, écrit à la première personne du singulier, qui donc offrait un regard rétrospectif. Le second document était le début d'une rubrique nécrologique, publié en 2020 en hommage à Katherine G. Johnson et incluait également l'affiche du film Hidden Figures sorti en 2016. Il est intéressant de noter dès à présent que le titre de cette affiche faisait écho au titre du document 1.

1.2 Analyse de la consigne

Afin de bien cibler les enjeux du dossier, un travail en amont sur tous les termes de la consigne est nécessaire. Il permettra également d'éviter des digressions, voire des hors-sujets, et de prendre en compte tous les aspects importants.

Dans le cas de ce dossier, la consigne était : "Write a commentary on the two documents. Taking into account their specificities, their historical and cultural background, discuss the impact of (higher) education in the progress of a society."

La question de progrès en lien avec l'éducation était centrale. Le progrès ne se limitait pas aux sciences, mais devait également envisager la progression sociale des femmes et de la communauté noire aux Etats-Unis. En ce sens, l'éducation était un moteur d'ascension sociale et d'inclusion à l'échelle de la société américaine.

1.3 Analyse des documents

Après avoir étudié le paratexte, il convient d'analyser chaque document (idées directrices, thèmes dominants, champs lexicaux, figures de style, procédés rhétoriques...), puis de les croiser entre eux en s'attachant à repérer les points de convergence et de divergence, tout en tenant compte de la consigne, qui offre un point d'appui pour développer la problématique.

A ce titre, on ne peut envisager un plan qui traiterait les documents séparément. De même le texte n'est pas un prétexte à un étalage de connaissances. Des microanalyses sont indispensables pour appuyer les arguments que le candidat avancera.

2. Problématique et plan

La problématique est l'ensemble des problèmes se posant sur un sujet déterminé. Les candidats doivent savoir que le jury n'attend pas une problématique-type. Plusieurs angles de vue sont possibles, chacun appelant un débat issu de la confrontation entre les documents du dossier. A condition d'être cohérentes il y a donc autant de problématiques possibles que d'ensembles de documents susceptibles d'être soumis aux candidats ; chaque problématique est propre au dossier qui l'accompagne. De même,

se contenter de reprendre l'intitulé de la consigne qui accompagne les documents ne permettra pas aux candidats d'en exploiter la richesse. La consigne oriente la lecture des documents, elle ne la limite pas. Le jury a apprécié les copies qui ont su proposer une formulation personnelle et problématisée de la consigne. Cette reformulation doit être simple et claire, et peut consister en une seule phrase. Voici, à titre d'exemples, quelques problématiques fonctionnelles trouvées par les candidats :

- How has education shown to be a political leveler in the progress of US society?
- How may highly educated people change the collective history for the better?
- How do both documents give a positive account of racial and gender progress and how do they contrast with the tedious path that has allowed minorities to reach the promise of the American Dream?
- Can education erase social and racial backgrounds and help people to be equally integrated into society?
- Has (higher) education finally granted access to the American Dream to all and helped the American society emancipate from its past?

La problématique se dessine bien souvent au fur et à mesure de l'analyse de chacun des documents, de leurs points de convergence et de leurs spécificités. Les membres du jury conseillent vivement aux candidats de s'entraîner régulièrement à la lecture analytique de documents de diverses natures pour apprendre à en dégager rapidement les éléments saillants, les points de vue adoptés et les spécificités, afin de les croiser et de voir dans quelle mesure ils font débat.

Le plan proposé à la suite doit permettre de répondre à la problématique. Sa mise en œuvre doit être progressive, du plus simple au plus complexe, de l'explicite à l'implicite. Le jury conseille aux candidats d'annoncer le plan au style indirect. Voici à titre d'exemple des propositions de plan trouvées dans les copies, qui peuvent être qualifiées de pertinentes. Ces plans sont apparents ici, par commodité, mais ne doivent pas l'être dans les copies :

- exemple 1:

1/ Historical and political elements have led to today's racial and gender social status 2/ How individual actions or decisions and personal perceptions of society can also help achieve progress

- exemple 2 :

1/ How education is a way to break barriers 2/ How the Nasa model is depicted 3/ The role of women

- exemple 3 :

1/ What higher education can bring to minorities 2/ The impact of higher education on personal success 3/ The long-term effects of education

2.1. L'introduction

L'introduction est le premier contact avec le lecteur et doit susciter sa curiosité et son intérêt. Elle permet également de contextualiser et d'annoncer les enjeux du dossier. Certains candidats ont su se distinguer en proposant des accroches originales et pertinentes. Elle ne doit pas pour autant être longue ni donner trop d'éléments de réponse. Une présentation brève et précise des documents suffit (titre, auteur, nature, date, contexte). La problématique doit être énoncée ainsi que le plan, mais sans pour autant que celui-ci ne soit énuméré. Le jury a particulièrement apprécié les copies dans lesquelles la cohérence interne avait été soulignée au moyen de phrases et de connecteurs logiques.

2.2 Le développement

Le développement est l'organisation en paragraphes construits de l'argumentaire du candidat. Il est donc important de structurer chaque paragraphe selon un modèle précis : argument – exemple – commentaire - transition vers le paragraphe suivant. La ponctuation participe également à la cohérence interne, notamment lors de listes de mots.

Les documents ne doivent pas être racontés ou paraphrasés, mais exploités pour ce qu'ils

apportent au traitement du dossier. Il n'est pas recommandé d'établir des listes exhaustives de citations pour étayer les idées. De même, le jury tient à rappeler qu'une citation ou une référence précise au document n'a pas valeur d'analyse. Au contraire, elle doit être donnée puis commentée.

Le jury a valorisé les copies qui s'efforçaient d'emprunter des exemples bien choisis dans chacun des documents pour illustrer chaque argument, et qui respectaient les règles typographiques. En effet, il convient d'intégrer la citation dans la phrase principale, entre guillemets, en donnant les références du document et des lignes, de façon fluide et cohérente. Toute modification à l'intérieur de la citation doit figurer entre crochets, y compris les omissions. Si le candidat choisit de citer des segments du texte, cela doit se faire au moyen des deux-points qui seront suivis de la citation entre guillemets. Enfin le jury rappelle que les règles typographiques diffèrent d'une langue à l'autre et qu'il convient de les respecter.

2.3 La conclusion

La conclusion apporte des éléments de réponse à l'angle de vue choisi. C'est l'aboutissement d'une réflexion qui a été menée dès l'introduction. Ce n'est pas le lieu d'une analyse qui aurait dû figurer dans le développement. Au contraire, la conclusion doit être concise et ne pas apporter d'éléments nouveaux qui n'auraient pas été abordés avant. Une dernière phrase peut permettre une ouverture, cohérente, sans s'y attarder. Le jury a, par exemple, apprécié les copies qui proposaient un lien vers le monde de l'éducation, ce qui est totalement pertinent au regard du type de recrutement concerné par ce concours.

3. Proposition de traitement du sujet

3.1 Proposition de plan

Ce plan est apparent ici, par commodité, mais ne doit pas l'être dans les copies. Les sous-parties ne sont pas mentionnées mais doivent structurer les parties.

Introduction

I. Persistent struggles over time

(transition)

II. An unexpected portrait of African Americans

(transition)

III. Shedding light on hidden figures

Conclusion

3.2 Proposition de corrigé

The development of the space program in the 1960s and 1970s was an opportunity for American society to look up at the stars and prepare for the conquest of their next frontier. During the post Civil Rights Movement era, parts of the population suffered from the segregationist Jim Crow Laws southern states had promoted and enforced. In the Brown vs. Board of Education of Topeka and The Civil Rights Act of 1964 they also saw the revolution they had been longing for to eventually feel allowed to embrace the Pursuit of Happiness.

The two documents under study present a capture of American society in those days. The first document is an excerpt from Margot Lee Shetterly's autobiography, Hidden Figures. In her narrative, the writer shares her childhood recollections of the NASA campus. Her research reminds the nation of the role the African American women who were hired as "computers" played in solving problems for engineers at the Space Agency. The second document is the beginning of the obituary retired journalist Margalit Fox wrote after the death of Katherine Johnson, one of those remarkable "computers". Both

documents focus on the high level of education these women acquired to occupy positions at NASA. We may then wonder if access to higher education was finally the key to achieve social progress and appease the nation on the long-lasting issue of racial and gender discrimination. The set of documents first focuses on the persistent struggles of the African American community. It then draws an unexpected portrait of African Americans, who were successful while they had to face segregation. Finally the dossier enhances the role played by art, the press and education in voicing the unsaid and revealing the hidden.

Over time, the African American community had to face racial and gender discrimination. Indeed document 1 recounts the difficulties they underwent at a time when the Jim Crow laws had enforced racial segregation. As a result, Blacks and Whites could not use the same facilities nor go to the same schools. Even in the 1960s, the ancestors of the narrator did not dare have too much ambition as wounds of segregation continued to lower former generations' expectations. Her grandfather even suggested his son could "become a physical education teacher" (doc 1, l. 27-28) and did not believe in the possibility for him to become an engineer especially when "college-educated African Americans [...] sought work at the post office" (doc 1, l.30-31). The impact of segregation lasted well after the Civil Rights Movement, until the end of the twentieth century: "as late as 1970, just 1 percent of all American engineers were black – a number that doubled to a whopping 2 percent by 1984" (doc 1, l. 34-36). All these elements show that the American Dream, so central to American identity, was difficult to reach for the Black community.

While in *Brown vs. Board of Education* the Supreme Court ruled in favor of social advancement, only a small portion of African Americans could actually aspire to benefit from it. Women in particular were disregarded. At work they were limited to menial tasks as they were "simply a part of the natural order of things" (doc 1, l. 10). Even if they held high positions, their contribution remained unheralded, as specified in document 2, line 10. Worse, Katherine Johnson's work at NASA came to the fore thanks to the movie *Hidden Figures*. Even though she was "one of the finest mathematical minds in the country," (doc 2, l. 2-3) she had never been acknowledged for her involvement in the NASA space program (doc 2, l.13). In her obituary, Margalit Fox makes up for that lack of recognition by using the superlative terms and laudatory meliorative adjectives such as "impeccable" (doc 2, l. 6), "successful" (doc 2, l. 7), "supremely capable" (doc 2, l. 14), to describe her achievement. And yet NASA was a land of opportunity for Blacks and women alike.

Unexpectedly, the Space Agency became a sanctuary for highly educated African Americans and women. While many Black people were still struggling for their civil rights, others were able to secure their "family's place in the comfortable middle class" (doc 1, l. 45-46). What seems unexpected for a modern reader is presented as normal by the narrator and the educated Black community. For example, her "church abounded with mathematicians" (doc 1, l.16) and her "next-door neighbor taught physics at Hampton university" (doc 1, l. 15). What was happening on the NASA campus and its surroundings did not really reflect the evolution of the society of the time. On the contrary, it provided them with a protective and remote environment from the rest of the country.

This sanctuary also existed in the nearby universities. As the narrator remembers, "growing up in Hampton, the face of science was brown like [hers]" (doc 1, l. 10-11). This quote questions the idea of racial diversity on campus since Hampton University is historically a private African American university, only accessible to the middle-classes. Indeed, the second paragraph in document 1 extensively describes the academic success of the neighborhood the writer's family lived in. And yet their existence was within the limits of their community and had to embrace a greater goal such as the conquest of space.

The myth of the Frontier dates back to the early nineteenth century, when the settlers moved west and expanded American national territory. President John F. Kennedy revisited this founding myth with the space conquest he described in the speech he delivered at Rice University, Texas, in September 1962. The Black community had been excluded for so long that they felt the need to reappropriate the myth of the Frontier and have their own for the sake of their social progress. In

document 1, the narrator explains that “NASA's African American employees learned to navigate their way through the space agency's engineering culture, and their successes in turn afforded their children previously unimaginable access to American society” (l. 39-41). Navigation is a metaphor for the minorities who had to find their way out of their difficult situation. NASA helped them pave the way towards their American Dream. Science provided them with the means to go beyond, although at the time educated Black people were overlooked.

Many African American women participated in the success of the space conquest, although this reality was not common knowledge at the time until the release of the movie. The poster for Hidden Figures clearly shows the three Black female protagonists dominating the whole layout thanks to a close-up shot. Images can also speak volumes and make the polysemic dimension of the title even more striking. “Hidden Figures” refers to the protagonists who were kept in the shadows, and whose names “almost no one knew” (doc 2, l. 12), and the “impeccable calculations” (doc 2, l. 6-7) that only Katherine Johnson could figure out to send “the first American to orbit the Earth” (doc 2, l. 10). The hyperbole found in the first sentence of the obituary clearly gives a heroic dimension to the great mathematician she was.

The dossier, which includes three different modes of representation (an autobiography, an obituary and a movie poster), pays tribute to an outstanding woman who played a key role in the space program. She was eventually given the attention she had deserved for so long. The set of documents published and released within a few years helps us learn about her legacy and fill in the gaps of the incomplete narrative of African American women and the space race, when “much of the groundwork they'd laid [had been taken] for granted” (doc 1, l. 42). It became the stepping stone for social progress and a fairer society, which would be continued by generations of people with college degrees – “scientists,” “technologists,” “Supersonics engineers,” “doctors and dentists” (doc 1, paragraph 2). This shows that education plays a central role in the construction of an equal society.

The space program, as it needed all forces and minds to face the challenges of the country's next Frontier, undoubtedly helped people from all colors and genders to have access to higher education and fulfill their (American) dreams. Their involvement was essential in propelling Neil Armstrong to the Moon but what they achieved remained mostly unknown to the public. That reluctance to celebrate all the nation's heroes echoes the darker side of American history. Can the role of education and the progress of a society be limited to social advancement or scientific prowess? In 2015, in an attempt to shed light on these “Hidden Figures,” President Barack Obama awarded Katherine Johnson the Presidential Medal of Freedom, proclaiming, “Katherine G. Johnson refused to be limited by society's expectations of her gender and race while expanding the boundaries of humanity's reach.” Should it not be the purpose of education to challenge society's expectations and help its population grow towards higher standards?

Pour l'ensemble du jury, la commission CLE

Emmanuelle BERNIER-HERVE, André DODEMAN, Marie-Anne MULQUIN-CHOMMELOUX et Bernard PAULAT

Bibliographie indicative :

- AMFREVILLE, Marc, Antoine Cazé & Claire Fabre. Histoire de la littérature américaine. 2^e édition mise à jour. Coll. Quadrige. Paris PUF, 2018
- BALDICK Chris. The Concise Oxford Dictionary of Literary Terms. Oxford University Press. 4^e édition. 2015
- CASTEX Peggy & Alain Jumeau. Les grands classiques de la littérature anglaise et américaine. Hachette supérieur. 2006
- GRELLET, Françoise. Crossing boundaries – histoire et culture des pays du monde anglophone. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- JOLY, Martin. Introduction à l'analyse d'image. Paris : Nathan, 2000

Traduction – Epreuve de thème

Extrait à traduire

Vacances

Le samedi 23 juin 2018, à l'aube, je mis ma valise dans le coffre de ma voiture et je pris la route de Verbier. Le soleil émergeait au-dessus de l'horizon, baignant les rues désertes du centre-ville de Genève d'un puissant halo orangé. Je traversai le pont du Mont-Blanc avant de longer les quais fleuris jusqu'au quartier des Nations Unies, puis je rejoignis l'autoroute, en direction du Valais.

Tout en ce matin d'été m'émerveillait : les couleurs du ciel me semblaient nouvelles, les paysages qui défilaient de part et d'autre de la route me paraissaient plus bucoliques encore qu'à l'accoutumée, les petits villages éparpillés au milieu des vignobles et surplombant le lac Léman composaient un décor de carte postale. Je quittai l'autoroute à Martigny, et poursuivis la petite route en lacets qui, après Le Châble, monte en serpentant jusqu'à Verbier.

Après une heure et demie de trajet j'arrivai à destination. La matinée commençait à peine. Je remontai la rue principale et traversai le village, puis je n'eus plus qu'à suivre les panneaux indicateurs pour trouver mon chemin jusqu'au Palace.

Joël DICKER, *L'Enigme de la Chambre 622*, 2020

Présentation générale et repérages

Le texte du thème proposé cette année était extrait d'un roman de Joel Dicker intitulé *L'Enigme de la chambre 622*. La connaissance du reste de l'oeuvre n'était évidemment pas requise. Les candidats ne doivent pas craindre cet écueil, car le jury veille à ce que l'extrait suffise à lui-même et que seule l'analyse du contexte serve de méthode précieuse pour élucider des difficultés de traduction. Il faut donc souligner l'importance cruciale de ne pas traduire mot à mot sans prendre de la hauteur. Il faudrait en cela s'attacher à toujours lire plusieurs fois le texte en français et à lire ensuite sa traduction en anglais avant de la recopier au propre, en se demandant si le sens est toujours bien rendu.

Dans le passage sélectionné, le narrateur décrit dans le détail son trajet en voiture, un samedi d'été dans la région de Genève et du lac Léman. Aussi retrouvait-on de nombreux verbes de mouvement et le récit précis des paysages rencontrés. La variation des temps employés en français devait amener les candidats à s'interroger sur les procès verbaux (ponctuels, itératifs, ou duratifs). En effet, si la distinction entre le passé simple et l'imparfait n'a généralement pas posé problème, la traduction de l'imparfait a parfois révélé des lacunes sur l'emploi des temps avec ou sans aspect en anglais. Par ailleurs, si le texte ne présentait pas de lexique spécifique, le jury a noté de nombreuses approximations sur des verbes de mouvement pourtant communs comme « longer » ou « défiler ». De même, les « quais » et autres « routes en lacets » ont donné lieu à des traductions souvent calquées, allant parfois jusqu'à l'invention de mots.

Erreurs et difficultés récurrentes

Le thème de cette année faisait figure de cas d'école, en ce sens qu'il permettait avant tout de vérifier la maîtrise de la grammaire des candidats. Les difficultés lexicales relèvent plus d'une méconnaissance de techniques simples de traduction. C'est pourquoi, nous avons décidé de présenter les erreurs en deux points principaux.

Lexique

- Les verbes de mouvement : le chassé croisé doit être très souvent employé, car l'anglais utilise des prépositions pour décrire le mouvement alors que le français précise la manière de le faire à l'aide d'un complément. Pour citer un des exemples de la traduction afin de clarifier ce point : « je remontai (en voiture) » devient I drove up. Le verbe en français est traduit par la préposition en anglais ; et de façon croisée, le complément en français est exprimé par un verbe en anglais.
- Les termes spécifiques : la panique face à l'inconnu explique peut-être les barbarismes lexicaux, mais cette solution téméraire qui n'aboutit à aucun résultat, si ce n'est à la pénalisation de la copie, doit être bannie. Si « serpentant » ou « en lacets » étaient des collocations bien connues en français, les candidats devaient surtout se poser la question du sens et choisir un synonyme dans le cas où la collocation anglaise n'était pas connue. Une sous-traduction (lorsque le sens est traduit, mais qu'une partie de la spécificité métaphorique est perdue) sera toujours bien moins grave qu'un barbarisme ou qu'un solécisme.

Grammaire

- Les prépositions et la traduction de l'imparfait : ces deux points sont expliqués dans l'analyse détaillée des segments. Les candidats sont invités à s'y référer.
- La détermination des noms propres : le nom propre est auto-référentiel, ce qui signifie qu'il n'est pas précédé d'un article. D'autres écoles de linguistique disent qu'il est précédé d'un article zéro. *the Valais ou *the Verbier sont tout à fait irrecevables. Exception faite des groupes nominaux devenus des noms propres comme The United States.
- Le génitif : ce point avait déjà été mentionné l'an dernier comme une erreur récurrente et très pénalisante. Il est regrettable qu'autant de candidats ne prennent pas la mesure de l'importance du génitif en anglais. Voici, en rappel, ce qui avait été écrit l'an dernier : le génitif s'emploie difficilement avec des inanimés (surtout lorsqu'ils ne sont pas clairement identifiés). Les candidats doivent revoir les structures internominales (N1 of N2, N2's N1, N2-N1 ou noms composés) qui se retrouvent dans toutes les traductions susceptibles d'être retenues pour le concours.
- Les verbes irréguliers : nul besoin d'apporter davantage de précisions, si ce n'est l'obligation de maîtriser l'ensemble des verbes irréguliers. Il est étonnant de trouver encore des *hitted pour hit ou *putted pour put. Néanmoins, le jury a retrouvé ces erreurs bien moins souvent que l'an dernier, indiquant que les recommandations prodiguées dans le précédent rapport ont été prises en compte.

Voici désormais des précisions et remarques utiles concernant chaque segment de la traduction. Le jury recommande vivement aux candidats de les lire avec attention. Un effort a été fait pour mettre les points saillants en gras, pour expliquer très rapidement et schématiquement les règles élémentaires. Enfin, le choix entre les différentes variétés d'anglais, notamment britannique et américaine, est tout à fait libre. Il faut seulement veiller à respecter la cohérence tout au long de la traduction, tant du point de vue de l'orthographe que du lexique.

Analyse détaillée des segments

Segment n° 1	Vacances
Propositions de traduction	(The) Holidays/(The) Vacations

Remarques : Ce segment a généralement été bien traduit, mais plusieurs copies l'ont omis. Le jury rappelle que le titre du passage fait partie de la traduction. Parmi les erreurs les plus pénalisantes quand le segment a été traduit, on note l'utilisation du nom au singulier *a holiday au lieu de on holiday.

Segment n° 2	Le samedi 23 juin 2018, à l'aube,
Propositions de traduction	On Saturday June 23(rd)/23(rd) June 2018, at dawn, At dawn, on Saturday...

Remarques : Ce segment a donné lieu à de nombreuses confusions sur l'emploi des prépositions. L'expression de la date doit être maîtrisée (majuscule pour les jours et les mois ; on devant les jours ; etc.), car cela relève de la grammaire élémentaire.

Segment n° 3	je mis ma valise dans le coffre de ma voiture et je pris la route de Verbier.
Propositions de traduction	I put my suitcase in(to) the boot/trunk of my car and drove off/headed for Verbier. and set off to Verbier. and started driving to Verbier.

Remarques : l'emploi erroné du génitif a grandement pénalisé les candidats. On peut noter notamment *the car's trunk et Verbier's road. Pour rappel, la marque du génitif (N2's N1) souligne avant tout la possession.

Segment n° 4	Le soleil émergeait au-dessus de l'horizon,
Propositions de traduction	The sun was emerging/rising above/over the horizon,

Remarques : la plupart des erreurs se sont concentrées sur des difficultés de repérage (aspect progressif du processus). Ainsi, *rose, *was, *emerged soulignent tous l'idée que le soleil se trouvait déjà au-dessus de l'horizon. Le prétérit simple s'emploie pour désigner un événement ponctuel et achevé. Le jury invite les candidats à travailler les subtilités de la traduction de l'imparfait (habitude révolue, l'imparfait de situation, ou le bilan dans le passé).

Segment n° 5	baignant les rues désertes du centre-ville de Genève d'un puissant halo orangé.
Propositions de traduction	bathing the deserted/empty streets of downtown Geneva/Geneva's downtown/Geneva('s) town/city center/centre/the city center of Geneva in a powerful orange(-coloured/tinged)/orangey halo.

Remarques : malgré quelques difficultés lexicales (« halo » et « orangé »), les problèmes les plus fréquents ont révélé une nouvelle fois des confusions dans l'emploi des prépositions (calque de structure avec *bathing with) et dans la détermination des noms propres (*The Geneva's downtown).

Segment n° 6	Je traversai le pont du Mont-Blanc avant de longer les quais fleuris jusqu'au quartier des Nations Unies,
Propositions de traduction	I drove across the Mont(-)Blanc Bridge/Pont du Mont-Blanc before driving along the flowery quays/banks to the United Nations district/quarter,

Remarques : ce segment a particulièrement posé problème aux candidats, en raison de difficultés à traduire avec précision le lexique (« les quais » traduits par *quays, *platforms, *harbo(u)r ; « fleuris » par *flowered, *flurished, *filled with flowers ; « longer » par *longing ou encore *lounging). Par ailleurs, l'emploi erroné du génitif a pénalisé l'ensemble. Les Nations Unies ne « possèdent » pas le quartier. De même pour le pont du Mont-Blanc.

Segment n° 7	puis je rejoignis l'autoroute, en direction du Valais.
Propositions de traduction	then I reached/joined/got on the motorway/freeway/highway, heading for/toward(s) Valais.

Remarques : de bonnes traductions sont à noter. Celles et ceux qui ont le mieux réussi la traduction de ce segment maîtrisent la détermination du nom propre. *The Valais ne peut se trouver seul, sans region.

Segment n° 8	Tout en ce matin d'été m'émerveillait :
Propositions de traduction	Everything/all about that summer morning amazed me/filled with me with wonder:

Remarques : une identification superficielle du repérage (référence à un été passé et focalisation) a conduit les candidats à traduire par *this summer et à placer le narrateur en début de phrase (*I was amazed by...).

Segment n° 9	les couleurs du ciel me semblaient nouvelles,
Propositions de traduction	the colo(u)rs of the sky/seemed new to me,

Remarques : un segment qui ne présentait pas de difficulté majeure. Le jury attire l'attention, toutefois, sur l'importance de la relecture pour éviter d'omettre une partie de la phrase ou certains compléments (to me dans ce cas précis).

Segment n° 10	les paysages qui défilaient de part et d'autre de la route me paraissaient plus bucoliques encore qu'à l'accoutumée,
Propositions de traduction	the landscapes (which were)/the landscape (which was) flashing by / the passing landscapes on either side / both sides of the road looked even more bucolic/picturesque than usual, The landscapes that went by

Remarques : la traduction du verbe « défiler » a posé de nombreux problèmes. Plusieurs propositions relèvent de calques lexicaux qui altèrent le sens (*to slide, *to scroll, *to pass, *to be moving). Il suffit souvent de chercher des synonymes dans le même champ lexical et de toujours veiller à privilégier le sens pour ne pas tomber dans l'écueil du barbarisme et du contre-sens. Une autre solution consiste souvent à effectuer une transposition (changement de catégorie grammaticale). Par exemple, passing landscapes (le verbe en français est traduit par un adjectif épithète en anglais).

Segment n° 11	les petits villages éparpillés au milieu des vignobles et surplombant le lac Léman composaient un décor de carte postale.
Propositions de traduction	the small villages scattered in the middle of/among/amid(st) the vineyards and overhanging/overlooking Lake Geneva made up/constituted/formed a postcard setting/the perfect setting for a postcard/postal card/a picture postcard view/scenery.

Remarques : une accumulation de confusions et d'approximations lexicales, *little ayant très souvent été choisi à la place de small ; *above ou *over pour traduire « surplomber ». De plus, parce que de nombreux candidats ne maîtrisent pas la traduction du lac Léman en anglais, des agrammaticalités ont été constatées : *the Lake of Léman, *the Lake Léman, *The Leman's Lake.

Segment n° 12	Je quittai l'autoroute à Martigny, et poursuivis la petite route en lacets
Propositions de traduction	I left the motorway/freeway/highway/I got off the motorway/I drove off the motorway at Martigny, and continued on the small winding/meandering/twisting road I left the motorway and kept driving on...

Remarque : une fois encore, la traduction du sens doit guider le candidat, et notamment lorsqu'il s'agit d'expressions métaphoriques. Ce n'est pas la méconnaissance de « route en lacets » qui a le plus pénalisé les copies, mais bien le recours au calque tel que *the road in laces, *the laced road. Cependant, il faut noter quelques bonnes propositions comme sinuous, sinewy, slithering.

Segment n° 13	qui, après Le Châble, monte en serpentant jusqu'à Verbier.
Propositions de traduction	which, after Le Châble, winds up/uphill/upwards/meanders up to Verbier. Which winds uphill from Le Châble to Verbier.

Remarques : c'est à nouveau une confusion dans l'emploi des prépositions qui a abouti à des propositions agrammaticales. Until (exclusivement au sein d'expressions temporelles) ne doit pas être confondu avec to (également utilisé pour des repères de lieux, pour exprimer le mouvement). Le jury a également constaté la difficulté récurrente qu'est la détermination des noms propres. La majuscule sur « Le » en français indiquait clairement que l'article faisait partie intégrante du nom de lieu. Ainsi, *The Châble ou *Châble sont incorrects.

Segment n° 14	Après une heure et demie de trajet j'arrivai à destination.
Propositions de traduction	After an hour and a half's drive/journey I arrived at/reached my destination. After driving for an hour and a half/for one and a half hours,

Remarques : face au nombre d'oublis de la marque du génitif au sein de l'expression an hour and a half's drive, le jury tient à rappeler une règle de grammaire élémentaire : les repères temporels sont stables et clairement identifiés, ce qui justifie l'emploi du génitif (ex : yesterday's meeting was at 9 o'clock). Dans le cas suivant : An hour-and-a-half drive, l'expression de la durée temporelle a une fonction d'adjectif au sein du syntagme nominal. Or, les adjectifs sont invariables en anglais.

Segment n° 15	La matinée commençait à peine.
Propositions de traduction	The morning was (only) just beginning/starting. It was still early in the morning

Remarques : concernant les erreurs ayant porté sur l'aspect be+ing, le jury invite les candidats à se reporter aux remarques évoquées pour le segment 4. Néanmoins, ce segment a également donné lieu à de nombreux calques portant sur l'expression à peine (*the morning was barely/hardly starting), démontrant une mauvaise identification du contexte. En effet, hardly et barely soulignent l'idée d'une quasi-absence comme dans cet exemple : he could barely wake up. D'autre part, l'aspect be+ing est ici difficilement compatible avec ces adverbes.

Segment n° 16	Je remontai la rue principale et traversai le village,
Propositions de traduction	I drove up the main street/high street/main road and through/across the village/and crossed the village,

Remarques : les traductions étaient dans l'ensemble très réussies. Seuls les candidats ayant choisi *to walk ont été pénalisés, puisque cela souligne un contre sens : le narrateur ne marche pas, mais est en voiture. Une nouvelle fois, la traduction ne doit jamais perdre de vue le contexte.

Segment n° 17	puis je n'eus plus qu'à suivre les panneaux indicateurs pour trouver mon chemin jusqu'au Palace.
Propositions de traduction	(and) then I just/only had to follow the (road) signs/ signposts to find my way to the Palace.

Remarques : ce dernier segment était également très réussi. Nous avons retrouvé les mauvaises traductions de « jusqu'à », déjà évoquées pour le segment 13.

Voici désormais deux propositions de correction, en anglais américain et en anglais britannique :

Traduction en anglais américain :
Vacations

On Saturday June 23 2018, at dawn, I put my suitcase in the trunk of my car and drove off to Verbier. The sun was rising over the horizon, bathing the deserted streets of Geneva's downtown in a powerful orange-tinged halo. I drove across the Mont-Blanc Bridge before driving along the flowery quays to the United Nations district, then I reached the freeway, heading for Valais.

Everything about that summer morning filled me with wonder: the colors of the sky seemed new to me, the landscapes flashing by on either side of the road looked even more bucolic than usual, the small villages scattered in the middle of the vineyards and overhanging Lake Geneva made up a postcard setting. I left the freeway at Martigny, and continued on the small meandering road which, after Le Châble, winds up to Verbier.

After an hour and a half's drive I reached my destination. The morning was only just beginning. I drove up the main road and through the village, and then I just had to follow the road signs to find my way to the Palace.

Traduction en anglais britannique :

Holidays

On Saturday 23rd June 2018, at dawn, I put my suitcase in the boot of my car and drove off to Verbier. The sun was rising over the horizon, bathing the deserted streets of the city centre of Geneva in a powerful orange-tinged halo. I drove across the Mont-Blanc Bridge before driving along the flowery quays to the United Nations district, then I reached the motorway, heading for Valais.

Everything about that summer morning filled me with wonder: the colours of the sky seemed new to me, the landscapes flashing by on either side of the road looked even more bucolic than usual, the small villages scattered in the middle of the vineyards and overlooking Lake Geneva made up a postcard setting. I left the motorway at Martigny, and continued on the small meandering road which, after Le Châble, winds up to Verbier.

After an hour and a half's drive I reached my destination. The morning was only just beginning. I drove up the main road and through the village, and then I just had to follow the road signs to find my way to the Palace.

Pour conclure, le jury tient à féliciter les candidats qui ont fait preuve de rigueur grammaticale et qui ont toujours cherché à traduire le sens malgré quelques occurrences lexicales spécifiques qui pouvaient leur être inconnues. L'exercice de thème est avant tout une épreuve de grammaire qui ne doit pas effrayer. L'entraînement régulier et la prise en compte des remarques évoquées dans ce rapport et dans ceux des deux dernières années peuvent aisément permettre à tous de réussir.

Rédigé par Eddy BACON, Jane LAUDINAT, Johan MICHEL, et Magali RODET pour l'ensemble des membres du jury.

Traduction – Epreuve de version

Le texte à traduire

The noise of a bird in the sky can make him cease speaking, mid-utterance, as if the very heavens have struck him deaf and dumb at a stroke. The sight of a person entering a room, out of the corner of his eye, can make him break off whatever he is doing – eating, reading, copying out his schoolwork – and gaze at them as if they have some important message just for him. He has a tendency to slip the bounds of the real, tangible world around him and enter another place. He will sit in a room in body, but in his head he is somewhere else, someone else, in a place known only to him. Wake up, child, his grandmother will shout, snapping her fingers at him. Come back, his older sister, Susanna, will hiss, flicking his ear. Pay attention, his schoolmasters will yell. Where did you go? Judith will be whispering to him, when he finally re-enters the world, when he comes to, when he glances around to find that he is back, in his house, at his table, surrounded by his family, his mother eyeing him, half-smiling, as if she knows exactly where he's been.

Maggie O'Farrell, *Hamnet*, London, Tinder press, 2020

Remarques préliminaires sur l'extrait

Maggie O'Farrell est une romancière et journaliste britannique contemporaine née en Irlande du Nord. Son roman *Hamnet* évoque une partie de la vie de Shakespeare mais surtout de son fils Hamnet, mort à l'âge de 11 ans. Cet extrait se situe au début du roman, et dresse le portrait d'un jeune garçon rêveur, « dans sa bulle », et dépeint les réactions des gens qui le côtoient et l'apostrophent d'un ton amusé ou agacé. Il s'agit ici d'un narrateur omniscient. Il a une connaissance parfaite de l'enfant dont il est question dans ce paragraphe.

Repérages

Afin d'aborder cette épreuve dans les meilleures conditions, le jury conseille aux candidats de lire l'extrait plusieurs fois dans sa totalité, dans le but de procéder au repérage de ses spécificités. En effet, ces lectures permettent d'analyser finement le texte source, apportant ainsi un éclairage sur ses stratégies discursives, et aussi d'éviter les erreurs de point de vue et de registre de langue. Par exemple, le titre de l'œuvre ainsi que le terme *schoolmasters* pouvaient éclairer le lecteur sur le fait que la scène n'est pas contemporaine.

Par ailleurs, certaines phrases très longues ont pu gêner des candidats qui, faute d'une lecture attentive, ont commis des erreurs de repérage, par exemple *they* (ligne 4) faisant référence à *a person* (ligne 2) traduit de manière erronée au pluriel en français aboutissant à un faux sens. D'autre part, les candidats ayant conservé les parallélismes syntaxiques du texte original ont été valorisés : *the noise of a bird can make him cease* l.1 / *the sight of a person can make him break off* l. 2-3 ; *somewhere else, someone else* l.6.

Le jury a malheureusement constaté de nombreuses omissions entravant la recevabilité du texte, qu'il s'agisse d'erreurs de recopiage du brouillon ou d'une lecture trop rapide. À l'inverse, le jury a apprécié les efforts des candidats qui ont proposé une restitution fidèle respectant l'économie du texte original (*some important message*, ligne 4).

La narration atypique de cet extrait soulevait des problèmes liés au type de discours : indirect libre puis direct libre, et à la ponctuation.

De plus, le candidat devait se montrer vigilant quant à l'emploi des temps. Dans la seconde partie de l'extrait par exemple, l'auxiliaire *will* ne pouvait être traduit par le temps futur et l'idée de visée. Il s'agissait d'une caractéristique ou d'une habitude du sujet ('*oil will float on water*' — cf. Lapaire/Rotgé). Une traduction au présent avec l'ajout d'un adverbe ou d'une locution prépositionnelle était donc envisageable. Un futur périphrastique du type « va lui dire... » de même que l'utilisation du conditionnel était acceptable mais glissait déjà vers une rupture de point de vue, s'éloignant du texte source. En revanche, il fallait veiller à la cohérence des temps sur l'ensemble du texte, et le jury se félicite des nombreuses copies ayant proposé des traductions recevables faisant montre d'une lecture fine.

Lexique

Ce texte ne présentait pas de grande difficulté lexicale. Les descriptions dans le passage reposent sur des perceptions visuelles et sonores, ne posant pas de problème particulier pour comprendre les situations. Par ailleurs, lire attentivement le texte permettait d'éviter des contre-sens dus à la polysémie des termes (*dumb* traduit par « bête » ou « débile » plutôt que « muet » dans la collocation *deaf and dumb*, ligne 2). Il est également conseillé aux candidats d'éviter les calques idiomatiques, notamment ceux liés aux parties du corps (« du coin de *son œil » pour *the corner of his eye*, ligne 3).

Le thème de la rêverie semble avoir conduit certains candidats à s'autoriser à surtraduire (« chant des oiseaux » « piaaillement » « bruissement des ailes » pour *the noise of a bird*) et à utiliser des images oniriques voire spirituelles alors que le récit original ne s'y prête pas : « le Seigneur » ou « les dieux » pour *heavens* (ligne 1).

Le jury recommande aux candidats d'enrichir et d'étoffer leur vocabulaire afin de pouvoir traduire aisément les différents registres de langue. De nombreuses erreurs de registre ou barbarismes ont pu être notées : « sa sœur *hisse », pour *hiss* (ligne 7) ; « sa mère le zieutant » pour *his mother eyeing him* (ligne 10) ; « là où il a *été » plutôt que « était allé » ; « comme si elle *sache où il est parti » ; « *souchotter » pour *whispering* (ligne 8), *half-smiling* (ligne 10) traduit par des expressions irrecevables telles que « à *moitié-sourire », « à *demi-sourire » ou « le regardant d'un *sourire entendu ». Le jury recommande également aux candidats de ne pas traduire les prénoms.

Orthographe

En tant que futur professeur, il est important de posséder une connaissance précise de l'orthographe car une maîtrise insuffisante de la langue française ne permet pas de proposer une traduction du texte source qui soit recevable. Pour ne citer que quelques exemples « *appercevoir », « *doight », « réveil-toi », « *activitée », « *a table » sans accent, « *finallement ».

Certains accents, liés à la grammaire et qui modifient donc le sens du mot n'ont parfois pas été utilisés correctement. L'exemple le plus fréquent dans les copies est la différence entre « a » et « à ».

Conjugaison et syntaxe

Le jury ne saurait que trop conseiller aux candidats des futures sessions du concours de développer leurs lectures en français et en anglais. En effet, une connaissance fine des deux langues est indispensable pour maîtriser l'exercice de la traduction. De nombreuses erreurs élémentaires trahissent des notions trop fragiles en conjugaison : « il se *remetta », « *réveilles-toi », « il *reviens », « *soit attentif » ... inacceptables pour de futurs enseignants.

Le jury recommande donc fortement de revoir les règles de la grammaire française, telles que les accords en genre et en nombre, la concordance des temps, qui constitue un problème régulièrement relevé dans les copies, généralement en fin de texte, et les différents pronoms, qu'ils soient sujets ou compléments, par exemple « peut *lui faire cesser de parler », « qui *lui a rendu sourd ». Il appartient aux candidats d'opérer une lecture minutieuse afin d'éviter des erreurs d'inattention, comme par exemple l'oubli d'un mot au pluriel dans le texte source, traduit au singulier en français sans raison.

De plus, sur le plan syntaxique, il est conseillé aux candidats de prendre le recul nécessaire par rapport au texte en anglais, car de nombreux calques ont été constatés : « un lieu seul connu de lui » pour « *a place only known to him* » (ligne 7) ou « ses maîtres d'école lui hurleront » pour « *his schoolmasters will yell* » (ligne 9). Il est pertinent que les candidats se préparent en travaillant les différents procédés de traduction tels que la modulation, la transposition et le chassé-croisé. Le jury renvoie les candidats à la bibliographie figurant à la fin de ce rapport.

Commentaire segment par segment

Segment 1	<i>The noise of a bird in the sky can make him cease speaking,</i>
Solutions recevables	(Entendre) Le bruit d'un oiseau dans le ciel peut suffire à l'interrompre / le faire se taire / cesser de parler,

Ce passage, sans comporter de difficulté de compréhension particulière, peut poser un problème d'ordre syntaxique lors du passage au français de la structure causative « *can make him cease...* », *can* ayant souvent été omis. Des confusions ont également été relevées pour *him* (« peut *lui faire se taire » au lieu de « le »), montrant une lecture trop rapide du texte original. Certaines copies ont été valorisées pour l'ajout d'un verbe de perception (« entendre ») qui ne représentait pas de surtraduction.

Segment 2	<i>mid-utterance,</i>
Solutions recevables	au milieu d'une phrase / en plein milieu / au beau milieu d'une phrase,

Le jury a relevé de nombreuses erreurs de traduction sur le mot *utterance*, et a tenu à ne pas pénaliser les copies proposant des termes proches, tels que « élocution ». Il est cependant essentiel que la proposition de traduction reste proche du texte d'origine, pour éviter de dénaturer le sens du texte source.

Segment 3	<i>as if the very heavens have struck him deaf and dumb at a stroke.</i>
Solutions recevables	comme si les cieux mêmes le frappaient d'un seul coup, de surdité et de mutisme / le rendaient sourd et muet, d'un seul coup.

L'autrice a choisi l'association de différents mots (*heavens, struck, stroke*) qu'il était judicieux de repérer puis restituer en français. Les copies l'ayant fait ont été valorisées. À l'inverse, la surtraduction est à éviter et des propositions comme « le ciel lui est tombé sur la tête » n'ont pas été retenues car elles s'éloignent trop de l'esprit du texte. Par ailleurs, sur de nombreuses copies, *very* a été omis. Il est recommandé aux candidats de bien se relire afin de ne rien oublier.

Segment 4	<i>The sight of a person entering a room, out of the corner of his eye,</i>
Solutions recevables	Voir quelqu'un du coin de l'œil entrer dans une pièce / À la vue, du coin de l'œil, d'une personne faisant son entrée dans une pièce,

Ce passage est en quelque sorte un miroir du segment n°1 au niveau de sa structure et des images employées. Le jury a particulièrement apprécié les copies des candidats qui ont repéré et tenté de reproduire ce parallélisme en français. Toutefois, il est conseillé aux candidats de prendre du recul par rapport au texte original afin d'éviter des barbarismes et des calques lexicaux irrecevables en français : « entrer *une pièce », « du coin de *son œil » ...

Segment 5	<i>can make him break off whatever he is doing — eating, reading, copying out his schoolwork —</i>
Solutions recevables	peut lui faire cesser net / arrêter brusquement toute activité (en cours) / n'importe quelle activité : manger, lire ou recopier ses devoirs / ses leçons / sa leçon,

À nouveau, ce passage fait écho au segment n°1 par sa structure et les candidats l'ayant repéré ont été valorisés. Le jury se félicite également d'avoir lu de nombreuses copies faisant état d'une bonne restitution de *break off*, qui appelait l'emploi d'un adverbe associé à un verbe décrivant une rupture (« net », « brusquement »).

Segment 6	<i>and gaze at them as if they have some important message just for him.</i>
------------------	---

Solutions recevables	et/pour le dévisager / scruter comme s'il avait un / quelque message important rien que pour lui / pour lui seul.
-----------------------------	---

Ce segment est intéressant car contient plusieurs niveaux de difficultés. C'est la fin d'une longue phrase et il ne faut pas commettre d'erreurs de repérage : ici, *they* reprend le nom *a person*. Il a souvent été traduit de manière erronée au pluriel en français, aboutissant donc à un faux sens. *Some* dans « *some important message* » pouvait également poser problème. Certains candidats ont tenté des périphrases pour contourner la difficulté telles que « informations d'une importance capitale ». Le jury a apprécié les tentatives pour le transcrire.

« *Just for him* » a donné lieu à de nombreux calques : « juste pour lui », « juste destiné à lui ». Le jury a également accepté toutes les tentatives de rendre le verbe *gaze* : dévisager / scruter / regarder fixement.

Segment 7	<i>He has a tendency to slip the bounds of the real, tangible world around him and enter another place.</i>
Solutions recevables	Il a tendance à s'évader au-delà des frontières du monde réel et tangible / concret / matériel qui l'entoure et à / pour accéder à / pénétrer dans une autre dimension / un autre monde.

Ce segment comporte une difficulté syntaxique : « *real* » et « *tangible* » sont tous deux des adjectifs qui qualifient *world*. Certains candidats ont parfois interprété *real* comme étant un nom, dénaturant ainsi le sens et traduisant par : « les frontières du réel », ce qui ne convenait pas ici.

Segment 8	<i>He will sit in a room in body,</i>
Solutions recevables	Alors, / Dans ces moments-là / Souvent, il est physiquement assis dans une pièce,

Comme mentionné précédemment, il était important ici de ne pas prendre *will* comme l'expression du futur mais bien de comprendre qu'il s'agissait d'une caractéristique du sujet pour expliquer un trait de caractère, un comportement prévisible. Une traduction au présent avec un ajout d'adverbe ou locution prépositionnelle était donc envisageable. Certains candidats ont proposé des tournures maladroites telles que « son corps sera assis » ou « il sera assis dans son corps » donc irrecevables.

Segment 9	<i>but in his head he is somewhere else, someone else, in a place known only to him.</i>
Solutions recevables	mais dans sa tête / mentalement, il est ailleurs, il est quelqu'un d'autre, dans un lieu connu de lui seul / que lui seul connaît / qu'il est le seul à connaître.

Le jury a valorisé les efforts pour traduire les locutions *somewhere else* / *someone else* en gardant le parallélisme de construction rendu par ces composés de *some*.

Segment 10	<i>Wake up, child, his grandmother will shout,</i>
Solutions recevables	« Réveille-toi mon enfant / (mon) petit, » lui crie sa grand-mère.

Dans ce court segment se pose la difficulté du registre et de la ponctuation, car il s'agit de discours direct libre. L'auteur a choisi de ne pas mettre de guillemets. Ils n'étaient donc pas exigés et les candidats ayant décidé d'en ajouter n'ont pas été pénalisés. En revanche, si utilisation des guillemets, la syntaxe liée au style direct s'imposait (« Réveille-toi », crie sa grand-mère et non sa grand-mère crie). La traduction par un calque « Réveille-toi, enfant » a été sanctionnée. Il est à noter que de nombreuses erreurs de conjugaison élémentaires ont été commises ici : à l'impératif, les verbes du premier groupe ne prennent pas de « -s ». L'ajout du déterminant possessif « mon » a été valorisé. Il fallait veiller à garder le registre de langue. Ainsi, « gamin » était maladroit ici.

Segment 11	<i>snapping her fingers at him.</i>
-------------------	--

Solutions recevables	en lui claquant des doigts au visage / sous le nez
-----------------------------	--

La difficulté majeure de ce segment réside dans la traduction de la préposition *at* qui a parfois conduit des candidats à avoir recours à des énoncés agrammaticaux (« en claquant ses doigts *à lui »), des erreurs de repérage ou des omissions du complément qui gommant de fait le sens du texte source (« en lui claquant les doigts » / « en claquant des doigts »). Une méconnaissance du verbe *snap* a mené certains candidats à faire des contresens d'ordre lexical sur ce segment (« en lui donnant une claque » / « en lui tapotant des doigts sur l'épaule »). Cet énoncé ne représentant pas de difficulté majeure, des candidats ont été à même de restituer fidèlement le sens du texte source en étoffant le verbe (« en lui claquant des doigts au visage » / « en claquant des doigts dans sa direction » / « en claquant des doigts à son attention »).

L'utilisation du participe présent est nécessaire ici puisque l'on retrouve son utilisation dans les énoncés qui suivent. Il faudrait ainsi veiller à conserver la même structure syntaxique.

Segment 12	<i>Come back, his older sister, Susanna, will hiss,</i>
Solutions recevables	« Reviens parmi nous » lui dit sa grande sœur/ sa sœur aînée Susanna d'une voix sifflante

Comme à l'énoncé 10, cette phrase est au discours direct libre. Il s'agit donc de respecter les mêmes règles de ponctuation. L'attention sur ce segment est portée sur le verbe choisi par l'autrice pour caractériser la manière dont la sœur aînée du personnage s'adresse qu'il faut restituer dans la traduction. Des tentatives recevables telles que « lui dit...d'une voix stridente » / « lui dit ...d'une voix sifflante » / « peste » ont été relevées dans des copies. D'autres propositions sont apparues plus maladroites puisqu'elles faisaient essentiellement référence à des bruits animaliers (« Reviens, dit sa sœur aînée Susanna en feulant »).

Segment 13	<i>flicking his ear.</i>
Solutions recevables	(en) lui donnant une pichenette sur l'oreille. (en) le gratifiant d'une pichenette.

Ce segment pouvait représenter un obstacle lexical pour les candidats n'ayant pas connaissance de la locution *flick one's ear*. Bien qu'une lecture attentive du texte donne un certain éclairage sur le sens de ce geste, des traductions erronées ont pu être proposées par certains candidats (« en lui tripotant l'oreille » / « en lui claquant l'oreille » / « en lui battant ses oreilles »). Certaines propositions telles que « en lui pinçant l'oreille » / « en lui tirant l'oreille » ont été acceptées par le jury puisqu'elles semblaient cohérentes dans la continuité de la proposition principale.

Segment 14	<i>Pay attention, his schoolmasters will yell.</i>
Solutions recevables	« Concentrez-vous/ Restez-Soyez attentif », lui hurlent ses maîtres d'école / instituteurs.

Outre l'ancrage temporel que représentait l'utilisation du nom *schoolmasters*, des candidats semblent avoir eu des difficultés à traduire cette référence de manière adéquate en ayant recours à des formulations provoquant des erreurs de registre (« ses profs »), voire des contresens (« ses camarades d'école »). Comme dans les deux énoncés précédents, il est opportun ici de conserver la même structure au discours direct libre. Par conséquent, les erreurs sur l'ordre des mots (« ses maîtres lui hurlent ») ont pu être relevées et constituent des erreurs de grammaire élémentaires.

Il a été également constaté que des candidats ont omis de renvoyer le verbe *yell* au jeune garçon, ce qui gommait partiellement le sens du texte source (« ses professeurs hurlent »). Le vouvoiement est à privilégier aussi étant donné le contexte historique. Néanmoins le recours au tutoiement n'a pas été pénalisé.

Segment 15	<i>Where did you go? Judith will be whispering to him,</i>
-------------------	---

Solutions recevables	« Où étais-tu parti / passé ? » lui chuchote / murmure Judith (à l'oreille) / lui demande Judith en chuchotant (à l'oreille)
-----------------------------	--

Outre les erreurs élémentaires d'orthographe (chuchotter / murmurra...), des erreurs de repérage temporel ont été trouvées dans certaines copies, notamment pour traduire la question au style direct, telles que des traductions qui, dans ce contexte, étaient inexactes (« où es-tu parti/ allé ? »).

D'autre part, le marqueur V-ing se justifie par l'emploi des subordonnées introduites par *when* dans les segments 16, 17 et 18 afin de renforcer l'idée de simultanéité. En français, il n'est toutefois pas nécessaire de rendre cette idée de simultanéité par une forme verbale particulière.

Segment 16	<i>when he finally re-enters the world,</i>
Solutions recevables	quand / lorsque enfin il revient sur terre

Cette proposition subordonnée de temps fait suite à la proposition principale du segment précédent. La phrase dans laquelle elle s'inscrit est très longue et elle est la première subordonnée de cette phrase au rythme ternaire.

Il était attendu des candidats une attention particulière au lexique ainsi qu'à l'image du retour à la réalité du protagoniste. Les anglicismes du type « il re-entre le monde » ne pouvaient donc pas être envisagés ni les pléonasmes tels que « il revient à nouveau ». Le jury a accepté des traductions telles que « lorsqu'enfin il réintègre le monde ». Le maintien de la structure anaphorique en *when* sera valorisé dans les segments suivants.

Segment 17	<i>when he comes to,</i>
Solutions recevables	quand/lorsqu'il reprend / retrouve ses esprits / revient à lui,

Ce segment présente essentiellement une difficulté lexicale pour la traduction de « *he comes to* ». Comme mentionné dans les propos liminaires, ce texte est très visuel et il faut tout au long du passage imaginer ce jeune garçon prompt aux rêveries. Une traduction littérale « quand il vient / il revient / arrive » ne peut donc pas convenir.

Segment 18	<i>when he glances around to find that he is back, in his house, at his table, surrounded by his family,</i>
Solutions recevables	quand / lorsqu'il regarde autour de lui / jette un œil autour de lui pour se rendre compte / s'apercevoir qu'il est de retour, dans sa maison, (assis) à sa/la/ø table, entouré de sa famille

La difficulté ici est d'ordre syntaxique avec les juxtapositions qui se poursuivent dans le segment suivant. Ce segment ne présentait que peu ou pas de difficulté lexicale. Seule la traduction de « *he glances around* » a occasionné des erreurs telles que « il jette / lance un regard autour de lui ». Une relecture attentive aurait permis aux candidats d'éviter des erreurs de grammaire élémentaire telle que : « *a sa table » au lieu de « à sa table ».

Segment 19	<i>his mother eyeing him, half-smiling,</i>
Solutions recevables	sous le regard de sa mère / sa mère l'observant/le dévisageant, esquissant un sourire / qui esquisse un sourire,

Ce segment présente deux difficultés lexicales : les traductions de *eyeing him* et de *half-smiling*. Pour la première moitié du segment, des sur-traductions telles que « sa mère l'espionnant/ l'épiait » ou « sous le regard intense de sa mère » ne pouvaient pas convenir. En revanche, l'expression « regarder du coin de l'œil » pouvait être acceptée.

L'expression idiomatique « souriant à peine » pour la deuxième partie du segment a été appréciée. Néanmoins, des traductions telles que « à demi-sourire » ou « mi-souriante » ne convenaient en aucun cas.

Le jury met en garde contre des non-sens tels que « *sa mère le regardant d'un petit sourire attendu » ainsi que des erreurs de grammaire élémentaire sur l'utilisation des pronoms personnels compléments

qui sont multiples dans la langue française. La confusion *le* (complément d'objet direct) et *lui* (indirect) s'est produite de nombreuses fois, particulièrement dans ce segment : « sa mère *lui regarda ».

Segment 20	<i>as if she knows exactly where he's been.</i>
Solutions recevables	comme si elle savait exactement où il était parti / était allé / d'où il (re)venait

Ce dernier segment présente des difficultés d'ordre grammatical. En effet, le lecteur pourrait s'attendre à « *as if she knew* » plutôt qu'à « *as if she knows* » ce qui a pu dérouter les candidats. Cependant, le discours direct libre utilisé depuis « *Wake up child* », mis en exergue par la répétition des impératifs et l'utilisation de l'auxiliaire de modalité *will* employé pour décrire les caractéristiques du sujet requièrent l'utilisation du présent en anglais. Une traduction au présent « *comme si elle sait » est cependant inenvisageable car posant un grave problème de concordance des temps.

En outre, cette concordance des temps devait s'appliquer à la dernière partie de la phrase, qui ne pouvait pas être traduite par « où il est allé ». Enfin, il était nécessaire de prendre garde au registre de langue ici et de ne pas traduire par « où il avait/a été ». La vigilance était de mise également sur le temps utilisé.

Bibliographie

Le jury recommande la lecture des ouvrages suivants :

- *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Hélène Chuquet et Michel Paillard, Ophrys, 2002
- *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, Jacqueline Guillemin-Flescher, Ophrys, 2001
- *Initiation à la version anglaise*, Françoise Grellet, 2014
- *Grammaire descriptive de la langue française*, 2^e édition, Roland Eluerd, 2017
- *Bescherelle, le coffret de la langue française*, Bénédicte Delaunay, Claude Kannas, Nicolas Laurent, Adeline Lesot, 2019
- *Grammaire explicative de l'anglais*, 5^e édition, Paul Larreya et Claude Rivière, 2019
- *Précis de grammaire anglaise*, Jean-Pierre Gabilan pour *La Clé des Langues* [en ligne], Lyon, ENS de Lyon/DGESCO (ISSN 2107-7029), février 2012. <http://cle.ens-lyon.fr/anglais/se-former/les-precis-et-le-workbook/precis-de-grammaire/precis-de-grammaire-anglaise>

Rapport rédigé par Anna Guill, Françoise Mes, Hadrien Morand et William Touboul pour l'ensemble des membres du jury.

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

EPREUVE DE LEÇON

PREMIERE PARTIE EN ANGLAIS (30 MIN)

1. Rappel général :

Cadre réglementaire : arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

Il est donné au candidat un document audio ou vidéo, appelé document « A », obligatoire et central ; deux documents de nature différente de A, appelés « B1 » et « B2 », également exploitables dans le cadre d'une séance de cours ; le candidat doit choisir un de ces deux documents B seulement. Ce document est plus secondaire que le document A.

Le sujet précise également sur la page de garde des « éléments de contexte » : niveau, axe, problématique de la séquence et tâche de fin de projet.

Le candidat restitue un passage du document A, dont la délimitation lui est précisée sur la page de garde du sujet. Il analyse et commente le document dans son ensemble, puis présente le document B retenu, et explicite son choix en le replaçant dans la perspective d'une exploitation en classe.

2. Rappel de l'esprit de l'épreuve :

Elle cherche à démontrer les capacités des candidats à sélectionner et analyser des ressources pertinentes, à en tirer tout le sens en lien avec leur spécificité et leur nature, et à en faire profiter les élèves en choisissant des activités qui leur permettront d'y accéder tout en améliorant la qualité de l'anglais des élèves. C'est tout le rôle des enseignants en tant que médiateurs entre le monde anglophone et les élèves dont ils ont la responsabilité.

Pour ces raisons, il convient d'accorder, lors des 3 heures de préparation, une grande place au travail d'analyse du document central, le document audio ou vidéo. Les candidats ayant procédé à une analyse poussée, voire universitaire du document A (type de support et spécificités, repérage des champs sémantiques, analyse des figures de styles, procédés rhétoriques, ...) se sont montrés plus à même de proposer une analyse pertinente et problématisée du dossier et d'en proposer une exploitation didactique plus aboutie dans la deuxième.

Les candidats ont face à eux, dans le jury, des enseignants en exercice qui réalisent ces tâches d'analyse, de préparation, de sélection au quotidien. Cette épreuve en est le symbole et doit faire comprendre aux candidats que c'est une partie conséquente du travail d'enseignant qui ne saurait donc en aucun cas être prise à la légère ni reposer sur de l'improvisation.

3. Exposé du candidat en anglais (15mn)

Il est important de bien gérer son temps lors de la présentation, et de se chronométrer. Il est donc proposé aux candidats de privilégier le déroulé suivant :

- 1) Brève présentation du document A (nature, source, époque), et situation rapide du passage.
- 2) Restitution du passage : Le candidat indiquera clairement qu'il commence la restitution, puis qu'il la termine et passe à l'analyse des documents.
- 3) Analyse et commentaire : il s'agit de proposer ici une analyse problématisée des deux documents par rapport aux éléments de contexte.

3.1 Présentation rapide du document 1 :

Cette première partie doit être succincte (nature/source/époque). Même si ce n'est pas encore le moment de rentrer dans l'analyse, il n'est pas judicieux de se contenter de donner uniquement le nom de la ou des personne(s) qui parle(nt). Le jury attend plutôt que les candidats fassent un commentaire sur sa fonction, son statut ou en quelle qualité il ou elle intervient. De même, lire l'adresse internet est inutile, il vaut mieux donner des précisions sur le type de site/source dont il s'agit. Enfin, le jury souhaite que les candidats identifient la cible et la visée de la vidéo (inform/ convaincre/ educate/denounce?)

3.2 Restitution d'un passage d'une minute du document A (indiqué sur le sujet)

Ceci constitue une partie spécifique de l'épreuve, qui doit être distincte de l'analyse. Le jury attend des candidats qu'ils précisent quand commence réellement la restitution du passage, et quand elle s'arrête, sans pour autant préciser le minutage de la vidéo.

L'extrait durant 1 minute, il est attendu du candidat une reformulation fidèle et exhaustive, plutôt que du mot à mot, afin de montrer une vraie compréhension ; il s'agit de médiation dans la même langue. L'objectif est d'évaluer une capacité de compréhension qui va au-delà de la simple discrimination auditive ; aucune analyse n'est donc en œuvre à ce stade.

Le style indirect est donc de mise. Il est souhaitable que l'attitude de la personne s'exprimant et le ton soient précisés si besoin (complains / retorts / etc.).

Le candidat précisera clairement quand il passe à l'analyse des documents.

3.3 Analyse et commentaire de l'association des documents A et B

Il est attendu de la part des candidats une analyse problématisée du document A (le document central) par rapport à l'axe, c'est-à-dire présentant la problématique soulevée par les documents constitutifs du dossier, ainsi qu'un plan précis pour y répondre. Il n'est toutefois pas souhaitable de réaliser la paraphrase chronologique du document A.

Le candidat procèdera ensuite à une brève analyse du contenu du document B, choisi en lien dans son articulation avec le document A. Le choix du document (B1 ou B2) devra être justifié, afin d'être intégré par la suite à l'exploitation pédagogique lors de la deuxième partie en français.

Le jury recommande fortement de s'appuyer sur les données civilisationnelles et littéraires des documents afin d'enrichir le propos et d'offrir une assise solide et étayée de la présentation. Un simple relevé des noms propres/époques/dates mentionnés limite les possibilités d'approfondissement. Le jury attend d'ailleurs davantage des candidats.

Lors de l'analyse du document A, ainsi que du document B lorsqu'il s'agit d'un document iconographique, il ne faut pas hésiter à prendre en compte la spécificité de l'image en s'attachant aux types de plans, aux prises de vue, aux mouvements de caméra, ainsi qu'à la profondeur de champ. Par-delà le nom des techniques d'analyse de l'image fixe ou mobile, il conviendra de préciser en quoi les images concourent au sens du document et du message délivré.

Enfin, la bande-son peut bien entendu avoir de l'importance. Il peut s'agir d'une voix-off, d'un extrait musical, de bruitages... Il peut y avoir concomitance entre l'image et un commentaire ; c'est souvent le cas de documents de type pédagogique, journalistique, informatif où il s'agit d'illustrer, voire d'expliquer par l'image.

4. L'entretien en anglais avec le jury (15mn maximum)

L'entretien, de 15 minutes maximum, peut porter sur tout élément de l'exposé, dont la restitution. La qualité de la langue anglaise est évaluée sur l'ensemble de la première partie.

Après une première phase de prise de parole en continu, les candidats sont invités à échanger en anglais avec le jury au sujet du dossier, pour une durée de quinze minutes maximum. Le jury interroge les candidats sur ce qu'ils ont dit et leur demande de développer ou d'affiner des points qui n'auraient été que peu ou pas abordés pendant la présentation. Ces questions constituent une occasion de clarifier certains points qui le méritent ou d'aller plus loin dans la réflexion ; ce sont des invitations permettant aux candidats d'explicitier leurs propos et d'expliquer des points peu ou pas analysés.

Les candidats veilleront à répondre clairement aux questions du jury, en évitant au maximum les digressions ou reformulations de la question. De même, il convient d'éviter les formules du type « As I said before » qui suggèrent que le jury n'a pas prêté attention.

5. Remarques générales sur la partie en anglais :

Le jury a pu constater que certains candidats se contentent d'une présentation descriptive voire linéaire du document principal (document A) et omettent toute la dimension analytique. La diversité des points de vue, le ton des interlocuteurs, les perspectives et l'implicite évoqués dans le document sont autant d'aspects dont le candidat ne peut faire l'économie s'il veut livrer une démonstration étayée de sa capacité à analyser un document.

Le jury met en garde les candidats qui peuvent parfois verbaliser leurs faiblesses en commentant leurs interventions, comme par exemple en soulignant l'oubli soudain d'un mot ou en exprimant leur difficulté à retrouver une expression. Il est inapproprié de demander au jury de confirmer ou d'infirmer le choix des mots utilisés, ainsi que de demander des mots de vocabulaire inconnus, car cela fait montre d'une mauvaise maîtrise de la langue anglaise, et donc un modèle insuffisant pour les élèves. Cela témoigne d'une méconnaissance des codes qui régissent le déroulement et les attentes des concours de la fonction publique, et met plus globalement en avant une inadéquation entre cette attitude contestable et la posture attendue d'un enseignant dans l'exercice de sa profession au sein de la communauté éducative.

Le jury a cependant eu la satisfaction d'entendre des candidats dont la prestation orale était construite, agréable et fournie dans une langue de qualité.

5.1 Communication verbale et posture

Les compétences de communication des candidats sont indispensables dans l'exercice du métier, et sont par conséquent prises en compte dans l'évaluation des candidats. Il est essentiel de maintenir un contact oculaire avec les membres du jury sans lire ses notes in extenso. Le débit, l'articulation et le volume lors de l'exposé et de l'entretien, que ce soient en français ou en anglais, doivent être adaptés afin de permettre la meilleure communication possible.

Les candidats veilleront également à la qualité de la langue, tant en français qu'en anglais, et s'attacheront à adopter un répertoire lexical riche et nuancé, tout en évitant un registre relâché voire familier.

Les candidats s'efforceront d'être dynamiques dans leur présentation et dans l'entretien, ainsi que de faire montre d'une certaine aisance à l'oral, indispensable dans le métier d'enseignant.

Tout comme on structure un discours écrit au moyen de paragraphes, il convient de ménager de courtes pauses entre les parties du discours oral, afin d'insuffler un certain rythme à la prestation.

5.2 Remarques spécifiques à la phonétique et à la phonologie

Dans la mesure où cette épreuve est la seule occasion d'entendre l'anglais parlé des candidats, les membres du jury seront particulièrement attentifs quant à la maîtrise du système phonologique anglophone.

Tous ces aspects du système phonologique constituent des réflexes mis en œuvre lors d'une prise de parole. Ils peuvent être travaillés sur le long terme par l'écoute de supports de qualité prononcés par des locuteurs natifs spécialistes de la communication orale (journalistes, narrateurs de documentaires, conférenciers etc.). Il est également possible de s'enregistrer ou de se filmer afin de détecter ses propres tics de langages ou les mauvaises habitudes dans ses prises de parole et de les corriger.

Le jury invite les candidats à se reporter à la section consacrée spécifiquement à la phonologie à la fin de cette partie du rapport pour plus de précisions.

La base du métier de professeur d'anglais est de maîtriser la langue anglaise pour ainsi constituer un modèle suffisamment authentique auprès des élèves. Il est nécessaire que les candidats aux concours parlent un anglais correct. La phonologie est pour cela un outil indispensable mais qui reste pourtant souvent considérée comme le « parent pauvre » chez les anglicistes (étudiants, candidats aux concours ou enseignants). Cette section a pour but d'évoquer quelques points essentiels pour la bonne maîtrise de l'anglais oral, dans un premier temps, puis de donner aux futurs enseignants des pistes de mise en œuvre de la compétence phonologique en classe.

L'anglais oral

Que l'on soit candidat à un concours ou enseignant chevronné, la langue doit s'entretenir régulièrement. Ainsi, il n'y a rien de honteux à devoir « se remettre à niveau » et à continuer de se perfectionner, tant en grammaire et en lexique qu'en prononciation. Même si les règles de phonologie anglaise peuvent sembler décourageantes à première vue, elles n'en restent pas moins utiles et transférables, tant du point de vue du locuteur que du point de vue du pédagogue.

Il est une erreur de penser que l'anglais oral et la prononciation se résument aux voyelles (les diphtongues, etc.) et aux consonnes (le <h>, le <th>, etc.). Au contraire, les aspects prosodiques de la langue (l'accentuation, le rythme, l'intonation) jouent un rôle primordial dans l'authenticité, l'intelligibilité et la compréhensibilité du message. Alors que certains candidats avaient une bonne maîtrise des phonèmes anglais, leur rythme restait trop monocorde. Or, contrairement au français qui a un rythme dit « syllabique », l'anglais est une langue à rythme accentuel, où les syllabes accentuées s'enchaînent et entraînent bien souvent la réduction des syllabes inaccentuées. Prenons la phrase suivante en guise d'exemple :

My 'father is 'doing some 'gardening.

Seuls les mots porteurs de sens sont accentués (en général, les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes), tandis que les mots grammaticaux sont inaccentués, voire réduits (déterminants, conjonctions, prépositions, auxiliaires, etc.), d'où les fameuses formes contractées. Si cette théorie semble difficile à mettre en place, elle doit en fait devenir un automatisme à force d'écoute de la langue authentique. Rappelons également que la flexibilité de la prosodie anglaise fait que chaque phrase, ou groupe de mots, contiendra une syllabe plus accentuée que les autres (appelée « accent nucléaire ») et qui véhiculera le sens principal du message. L'exemple suivant permet d'illustrer cette idée et montre à quel point le français diffère dans son fonctionnement :

He has given her my book. (→ neutre)

He has given her my book. (→ ce livre m'appartenait)

He has given her my book. (→ il le lui a offert, non simplement prêté)

He has given her my book. (→ c'est lui qui l'a fait)

En outre, tout angliciste n'est pas sans savoir que l'accent d'un mot (parfois appelé « accent tonique », même si le terme d'accent lexical est préférable) ne se place pas au hasard. Il existe un grand nombre de règles qui permettent de déterminer la place de l'accent ; pour ne donner qu'un exemple, certaines terminaisons indiquent que l'accent se place sur la syllabe précédente (*-ion, -ia, -uous* ou *-ic(al)*) : *abo'lition, Aus'tralia, cons'picuous, e'lectric*). Parmi les erreurs les plus fréquentes entendues chez les candidats, notons les mots liés à l'analyse de la vidéo de l'épreuve de leçon (nous y avons indiqué la place correcte de l'accent) : '*comment, de'velop, con'tribute, 'video, con'sider, 'analyse, 'emphasise, under'stand, 'integrate, tech'nology*... En cas de doute, il convient de vérifier dans un dictionnaire.

En ce qui concerne les phonèmes, outre les classiques <th>, <r> et <h>, les futurs enseignants veilleront à bien distinguer des paires de mots /ɪ/ – /i:/, telles que *live/leave, sit/seat* ou *fill/feel*, ou encore les oppositions /ʊ/ – /u:/ (*look/Luke*) et /ɒ/ – /əʊ/ (*not/note*).

La compétence phonologique

Dans l'exposé des objectifs linguistiques d'une séance de cours, beaucoup de candidats mentionnent le lexique et la grammaire, mais le jury est souvent amené à poser la question de la phonologie, aspect injustement négligé. Or, elle a toute sa place au sein de l'objectif linguistique et d'un cours d'anglais et elle devrait être systématiquement incluse, ceci même dans le cas où l'activité langagière dominante est l'écrit. En effet, le système phonologique de l'anglais diffère considérablement de celui du français, c'est pourquoi plus les phénomènes phonologiques sont abordés tôt dans l'apprentissage, mieux ils seront acquis.

Bien souvent, l'objectif phonologique découle naturellement des objectifs culturels, pragmatiques, grammaticaux ou lexicaux. Certains candidats ont ainsi montré une volonté d'intégrer la compétence phonologique dans leur séance. Néanmoins, rappelons à nouveau que cela ne se résume pas à la prononciation des diphtongues, de <r> ou du morphème *-ed*. De très nombreux phénomènes phonologiques peuvent être abordés, aussi bien à partir de documents écrits qu'oraux, à tous niveaux du collège et du lycée. Par exemple, le lien graphie/phonie mérite une attention particulière et peut être traité à partir d'un document écrit, par le biais de repérages et de soulignements. L'enseignant peut décider de travailler sur *-ough* dans un texte qui contiendrait les mots *through/though/thought/tough*, quatre prononciations différentes malgré la similarité graphique. De la même façon, les élèves peuvent être amenés à repérer les occurrences de consonnes muettes, s'agissant de règles transférables (*-alk* = <l> muet, *-mb* = muet, etc.).

Étant donné leur rôle crucial, les phénomènes prosodiques tels que le rythme et l'accentuation devraient être abordés le plus tôt possible avec les élèves. Au-delà de les sensibiliser à l'intonation et aux groupes de souffle (nécessaires à la bonne organisation du discours oral), l'enseignant peut mettre en place des rituels consistant à indiquer de manière systématique la place de l'accent lexical dans les mots nouveaux. Le rythme et la musicalité de la langue peuvent être pratiqués à partir d'un poème, d'une chanson ou même d'un extrait en pentamètre iambique, tout en illustrant le phénomène d'un geste, tel qu'un battement de la main. Enfin, l'enseignant peut mettre en place un code couleurs permettant d'identifier les syllabes accentuées, les accents nucléaires ou les schémas intonatifs.

Pour terminer, rappelons qu'il n'existe pas *un* anglais, mais de nombreuses variétés d'anglais. Il serait faux et contre-productif de considérer que seul l'accent « RP » (*Received Pronunciation*) est acceptable. Au contraire, il est important de sensibiliser les élèves à une grande variété d'accents, ce qui peut même

constituer un objectif phonologique spécifique selon le thème de la séquence, non seulement dans le cadre de spécialités telles que AMC (anglais monde contemporain) au lycée, mais aussi au collège lors de séquences sur Thanksgiving (États-Unis), Saint Patrick's Day (Irlande) ou encore Hogmanay (Écosse).

Bibliographie

Nous recommandons l'ouvrage suivant, qui permet aux candidats et (futurs) enseignants de consolider leurs connaissances théoriques des grands aspects de la phonologie anglaise, tout en acquérant les outils nécessaires à la bonne intégration de la phonologie en classe d'anglais :

Capliez M. & Guendouz P. (2021). *Apprendre et enseigner l'anglais oral*. Paris : L'Harmattan.

DEUXIEME PARTIE EN FRANÇAIS (30 MIN)

Cette partie de l'épreuve vise à évaluer la capacité des candidats à opérer des choix pédagogiques pertinents pour faire accéder les élèves au sens des supports proposés et à leur mise en relation. Dans cette optique, il est conseillé aux candidats qui auraient peu d'expérience dans l'enseignement de se rendre dans un établissement scolaire dans le but d'assister à des séances réalisées par des enseignants dans le cadre de stages d'observation.

Dans l'optique d'une préparation efficace de l'épreuve, il est impératif de se tenir informé des programmes liés aux différents niveaux d'enseignement. Une connaissance fine de l'ensemble des textes réglementaires est attendue (CECRL, modalités d'évaluation à différents niveaux de la scolarité en second degré et grilles d'évaluations), ainsi que des évolutions récentes (LLCER Anglais Monde Contemporain en cycle terminal, dispositif LCE) et des spécificités de certaines sections (européennes, internationales, BFI) ou séries (ETLV en séries technologiques...).

Un des prérequis essentiels de cette épreuve est de connaître la terminologie propre à l'enseignement des langues. Par exemple il est attendu des candidats qu'ils puissent distinguer les termes "séance" et "séquence". De même, le candidat ne doit pas mentionner un concept qu'il ne maîtrise pas : il vaut mieux éviter de parler de « classe inversée », « différenciation » ou « îlots bonifiés » si l'on ne connaît pas le sens ou les implications pédagogiques de ces termes. Un concept plaqué à mauvais escient donne une impression de superficialité au jury. Une méconnaissance des termes pédagogiques a été notée chez certains candidats pourtant en poste d'enseignement. Dans le troisième concours du capes d'anglais, le jury préférera nettement valoriser du bon sens et de bonnes intuitions pédagogiques plutôt que l'utilisation de termes non maîtrisés.

S'agissant de la préparation, il est important de consacrer le temps nécessaire pour préparer cette deuxième partie d'épreuve qui compte autant que la première partie. Les membres du jury conseillent aux candidats de s'exercer en condition réelle à partir des épreuves en annexes des rapports de jury. Ainsi le candidat pourra s'approprier une gestion du temps optimale, une méthode de prise de notes efficace au service d'une restitution orale claire et organisée. Les candidats ayant pensé à se munir d'un chronomètre montrent qu'ils ont déjà intégré la nécessité de gérer leur temps dans le cadre du métier d'enseignant.

Quant à la présentation devant le jury, il est souhaitable que les candidats utilisent la totalité du temps imparti pour détailler les mises en activités d'élèves. Les candidats sont invités à détailler la mise en œuvre de l'exploitation du document A, en parallèle avec celle, bien plus courte, du document B qu'ils auront choisi, en justifiant les activités, en précisant ce que feront les élèves et le professeur, selon quelles modalités. Chacun des choix opérés devra être justifié pédagogiquement en lien avec l'axe, le cycle, la problématique et le projet de fin de séquence.

Enfin, le candidat doit considérer que le cadre réglementaire est celui en vigueur au moment de l'épreuve. Aussi est-il inapproprié de formuler des commentaires du type : " si cette réforme est mise en place un jour/ si ça ne change pas d'ici là, ...". Il est évidemment tout aussi inapproprié de porter des commentaires sur la qualité du sujet à préparer et à présenter.

1. Présentation des pistes d'exploitation pédagogique (20 minutes maximum)

Les candidats disposent de 20 minutes, en français, pour "présenter les objectifs d'une séance de cours" et exposer "leurs propositions de mise en œuvre". L'exploitation du document A et du document B retenu sont attendus.

Il est rappelé aux candidats qu'ils peuvent choisir d'exploiter le document A et le document B dans n'importe quel ordre, tant qu'ils justifient leurs choix. Il n'y a pas d'ordre imposé, mais le document A reste le document majeur. Il est conseillé d'aborder cette phase de l'épreuve en rappelant le niveau visé, l'axe ou la thématique et la tâche finale visée.

Il convient de ne pas oublier de replacer précisément la séance au sein de la séquence. Toute proposition d'ordre est recevable tant que le choix est justifié pédagogiquement. En revanche, de nombreux candidats présentent une séquence dans laquelle la séance est noyée et les documents donnés non exploités au profit d'autres activités qu'ils souhaitent mettre en place à tout prix.

1.1 Objectifs de la séance

Une phase incontournable de cette partie de l'épreuve consiste à préciser les principaux objectifs de la séance (linguistiques, pragmatiques, culturels et citoyen). De plus, si le projet de fin de séquence implique une production orale, il faut penser à proposer un travail sur la phonologie.

Il est attendu du candidat une connaissance précise des niveaux du CECRL pour chaque classe et en fin de cycle, des attendus de niveau en fin de cycles, des différents objectifs et activités langagières, ainsi que des axes et notions culturelles, linguistiques, pragmatiques, afin de pouvoir ensuite proposer une démarche cohérente dans l'exploitation pédagogique des documents proposés dans le dossier. Une simple mention de A2/B1/B2 ne pourrait suffire à démontrer que le candidat maîtrise les niveaux d'atteinte. Le CECRL n'est pas seulement un document cadre des niveaux d'évaluation mais il contient notamment dans ses premiers chapitres des précieux conseils sur l'enseignement des langues, à l'instar des Bulletins Officiels, et autres documents officiels de l'Education Nationale régissant l'enseignement des langues vivantes.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger que dans la perspective actionnelle, les élèves doivent accomplir des tâches réalistes qui les concernent et les placent au centre du projet. Dans certaines présentations maladroites les candidats utilisent la première personne "je ferai (un exercice de compréhension), je demanderai (aux élèves d'écrire un résumé), je leur ferai comprendre le vocabulaire, etc." sans que l'on puisse entrevoir la tâche et la motivation de l'élève à l'accomplir, sans qu'il y ait clairement une trace de la mise en œuvre concrète et organisée et de son déroulement.

Le jury rappelle l'importance du niveau de langue du document qui doit être prise en considération, mais sans s'en interdire une exploitation raisonnable ? Un écueil fréquent consiste à penser qu'un document chargé lexicalement et rapide au niveau du débit de parole ne peut être exploité auditivement. Un tel document peut être utilisé avec différents niveaux mais avec des objectifs, mises en œuvre et repérages différents : compréhension globale ou plus détaillée ? Exploitation en vue d'introduire du lexique ? Utilisation comme modèle sonore pour un travail sur l'intonation ? Cela peut même constituer une piste intéressante de différenciation.

Les candidats doivent aussi penser à la longueur du support. Est-elle un obstacle ? Les élèves travaillent-ils tous sur ces 3 minutes de vidéo ou d'audio ? Faut-il scinder ce document ? Faut-il envisager des groupes ? Il n'est pas obligatoire pour les candidats d'exploiter la totalité du document audio, à condition que ces choix soient justifiés et adaptés à ses objectifs et à sa classe.

Les activités proposées vont par conséquent découler des deux paramètres précédents (difficulté et longueur du support) et la multiplicité des exploitations possibles. Il s'agit donc, sans faire de catalogue, de sélectionner une ou plusieurs activités pertinentes et dont la plus-value méthodologique est la plus adaptée. En quoi l'activité va-t-elle aider les élèves ? En quoi l'activité va-t-elle permettre aux élèves de progresser dans cette compétence ? A ce titre un point de vigilance s'impose s'agissant de l'erreur récurrente qui consiste à proposer aux élèves en difficulté en matière de compétence de compréhension orale de ne s'occuper que de l'image. Or, cela n'a aucun sens pédagogiquement parlant : ces élèves ne pourront-ils donc jamais travailler cette compétence ? Est-il vraiment souhaitable de les figer dans un constat d'échec ? Il faut savoir faire preuve d'une certaine ambition quant aux objectifs à atteindre et prendre en compte l'hétérogénéité des classes.

1.2 Déroulé des activités de la séance

Après avoir fixé les objectifs, les candidats présentent les activités qu'ils souhaitent mettre en œuvre, cette mise en œuvre devant être réaliste, notamment en ce qui concerne le volume d'activités réalisables en une heure de cours.

Il semble utile de signaler ici que si les candidats doivent préciser l'exploitation des documents, ils se garderont bien de verser pour autant dans la fiction de cours avec un minutage précis des étapes du cours (appel, plan de classe, rituels, etc.).

Par ailleurs, il est parfois utile de préciser quelles aides doivent être fournies en amont aux élèves pour favoriser une meilleure compréhension des documents : découverte du lexique, champs lexicaux, références culturelles précises, travail sur les chiffres pour repérer les dates ou autres quantifieurs, etc. Pour que les élèves puissent être mis en activité, la clarté des consignes est primordiale et un exemple de consigne peut être donné pour chaque activité. A l'inverse, certaines consignes telles que "ils cherchent sur internet" apparaissent comme peu satisfaisantes si elles ne sont pas davantage cadrées.

Le jury attend des exemples concrets d'activités de classe exploitant les deux documents, on citera à titre d'exemple des repérages, reformulations, comparaison des éléments compris, mise en commun en binômes ou groupes puis restitution, etc. Dans cette optique, les formulations trop vagues doivent être évitées ("ensuite on met les élèves en groupes pour qu'ils discutent"). Si les candidats choisissent de faire travailler les élèves en binômes, en groupes ou en îlots, ils veilleront à préciser dans quel(s) but(s), et quelles tâches ou activités seront précisément réalisées par les élèves. Lorsqu'une vidéo est visionnée une première fois, quelle est/sont les tâche(s) exacte(s) effectuées par les élèves ? Effectuent-ils tous la/les même(s) tâches ? En individuel ou en groupe ? Avec quels outils ou supports ? Quelle réflexion est portée sur les élèves en difficulté (différenciation, groupes hétérogènes, etc.) ? Il faut également à préciser ce qui est attendu des élèves, quelle production orale ou écrite auront-ils à livrer.

Concernant le document A, une exploitation pédagogique pertinente de ce document (s'il s'agit d'une vidéo) peut consister à faire travailler tout ou partie du groupe classe sur les 2 versants inhérents à ce type de support. En ce qui concerne le versant visuel du document l'on peut se poser les questions suivantes : Est-il nécessaire ? Qu'apporte-t-il ? Est-il une aide ou est-il distracteur ? En ce qui concerne le versant sonore : qu'apportent la musique de fond ou le ton de la voix du narrateur ? Qu'en est-il de l'accent ?

Le document B, selon sa nature, sera introduit de manière différente : par exemple, s'agissant du poème présent dans l'un des dossiers de cette session, certains candidats ont judicieusement exploité son aspect auditif en mettant en avant la prononciation des mots, les accents de mots, la prosodie, les jeux sonores (allitérations, rimes, assonances, anaphores, etc.). De la même façon, pour un document iconographique, peuvent être exploités la composition, les couleurs, la symbolique, le texte, le titre et leur typographie. Chaque type de support donne lieu à un traitement spécifique.

En termes de méthodologie, les candidats doivent garder à l'esprit que les activités mises œuvre ne servent pas seulement à la compréhension unique du support mais doivent, dans la mesure du possible, servir d'outils transférables à d'autres documents de même nature. Ainsi l'exploitation d'un document du dossier peut se faire à l'aide d'une fiche-méthode utilisable à d'autres moments de l'année.

Le jury salue la prestation des candidats qui ont pensé à inclure dans leur présentation la trace écrite prévue (avec quoi les élèves vont-ils quitter la classe ?) ainsi que le travail personnel que les élèves auraient à faire pour le cours suivant (quelle activité ? quel exercice ? dans quel but ?). Enfin les meilleures prestations avaient en commun de faire le lien entre les activités proposées à la tâche de fin de projet et la séance proposée.

2. Entretien avec le jury

Le jury invite les candidats à bien écouter les questions posées pour saisir l'opportunité de revenir sur des propos peu clairs ou peu cohérents, plutôt que répéter mot pour mot ce qui a été dit dans la présentation. Les questions du jury sont autant d'invitations à clarifier ses propos ou explorer de nouvelles pistes.

Lors de l'entretien, le jury met en garde les candidats qui procèdent à un catalogue de ce qu'ils font eux-mêmes dans leurs classes lorsqu'ils enseignent ou ont déjà enseigné. En effet, ces propos s'avèrent souvent hors sujet au regard de la spécificité de l'épreuve. Les questions du jury sont ciblées et contextualisée par rapport aux documents présentés dans le sujet.

Le jury apprécie les réponses précises et efficacement argumentées ainsi que l'utilisation d'un langage riche et nuancé. En revanche, certains candidats, portés par la volonté d'apporter une réponse fournie à certaines questions, peuvent avoir tendance à se répéter. Si la réponse ne peut être davantage développée, mieux vaut attendre une éventuelle relance par les membres du jury afin de pouvoir rebondir sur une autre question.

3. Remarque sur la posture du candidat

L'épreuve d'admissibilité est aussi l'occasion de montrer sa capacité à adopter une posture adéquate en qualité d'enseignant. Les candidats sont donc invités à saisir l'importance de cette épreuve. Que ce soient une certaine familiarité dans le vocabulaire utilisé (« pff », « ouais », « j'sais plus », etc.), la tenue vestimentaire ou la façon de se tenir, cela pourrait amener les membres du jury à penser que l'épreuve n'est pas suffisamment prise au sérieux. La prestation du candidat sera jugée à l'aune de ses compétences linguistiques, à sa capacité à proposer des activités pédagogiques pertinentes mais aussi son aptitude à proposer un modèle structurant pour les élèves dont il pourrait avoir la charge. N'oublions pas que l'enseignant constitue un modèle référent d'exemplarité pour ses élèves.

A ce propos, le jury salue les prestations convaincantes et les candidats ayant fait preuve de sérieux et d'enthousiasme en proposant un parcours de séance motivant pour des élèves.

Sitographie proposée pour la première partie de l'épreuve :

Les valeurs des plans	https://atelier-canope-19.canoprof.fr/eleve/Formation%20initiale%20et%20continue/video/realiser_des_videos_avec_ses_eleves/activities/valeurs_plan.xhtml
L'image en classe d'anglais	http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/spip.php?article442
Lexique franco-anglais	https://www.ispeakspokespoken.com/vocabulaire-cinema-anglais/#Les-plans-et-cadragés-en-anglais

Sitographie proposée pour la deuxième partie de l'épreuve :

CECRL	https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-referance-pour-les-langues-cecrl
B.O. Collège	https://www.education.gouv.fr/au-bo-special-du-26-novembre-2015-programmes-d-enseignement-de-l-ecole-elementaire-et-du-college-3737
B.O. Lycée	https://www.education.gouv.fr/bo/19/Special1/MENE1901585A.htm
Guide	https://eduscol.education.fr/366/guide-pour-l-enseignement-en-langue-vivante-etrangere-de-l-ecole-au-lycee
Programmes	https://anglais-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/bo-programmes-examens

EXEMPLE DE PRESTATION CONVAINCANTE SUR LE DOSSIER DE LEÇON EL1, NIVEAU COLLEGE
(VOIR SUJET EN ANNEXE)

1) PREMIERE PARTIE

PRESENTATION DU DOSSIER

Le candidat va au-delà d'une simple lecture à voix haute du paratexte et remet brièvement en contexte les documents retenus.

Ex : This dossier deals with the question of the celebration of St Patrick's Day, an Irish festival, in Chicago, USA. The speaker, Lizzy Fay, is a mere user of Google's tools who likes sharing her knowledge of the city of Chicago with the Google community. She is neither an expert, a professional tourist guide, nor a journalist. This video belongs to a series of videos entitled "Festivals around the world, Ep;3". It was posted on Youtube.com and it dates from March 6th, 2019, 11 days prior to St Patrick's Day. It is composed of shots of different places and people enjoying themselves during St Patrick's Day, both indoors and outdoors, as well as black and white photos illustrating different waves of immigration.

Dans un souci de clarté, le candidat explicite clairement qu'il passe à la partie de restitution :

Ex : I'm now going to provide a detailed account of the passage we had to focus on.

RESTITUTION

Les prestations particulièrement réussies sont celles qui utilisent à bon escient des verbes introducteurs variés et nuancés. Le candidat veillera à mentionner les interlocuteurs, et à reformuler si possible les propos compris. Les bonnes prestations auront su mentionner les sous-entendus socioculturels et percevoir le ton du passage, sans verser dans l'analyse, qui devra être développée ensuite.

Ex : The speaker first introduces herself and her pride of being Irish ... / Then, she points out... / She adds ... / She then focuses on / She illustrates her point by showing... / This is followed by the consideration that ... / She underlines ... / She explains... / She raises the fact that ... / She closes by promoting...

ANALYSE ET COMMENTAIRE

La capacité à saisir les enjeux des supports proposés en les articulant notamment autour de l'axe mentionné est particulièrement appréciée. Certains candidats ont bien perçu la différence entre l'adaptation et la réappropriation culturelles.

Ex : The corpus of documents illustrates what can be studied as far as the notion of "travels and migrations" is concerned. The question raised here is how Irish heritage is passed on and how it is celebrated beyond Ireland.

Le souci des candidats de proposer et d'annoncer clairement un plan problématisé, articulé autour de l'axe est salué par le jury car il lui permet de se situer dans la progression au fur et à mesure de l'exposé.

Ex : In order to address the issue raised here, I will first focus on the main elements of Irishness shown in the video. Then I will show how the Americans have transformed this Irish tradition to make it their own, and I will finally study the impact of the editing of the video on the message conveyed.

Les exposés les plus pertinents ont été en mesure de questionner le ton et les choix éditoriaux (image, musique, vocabulaire...) choisis par la narratrice.

Ex : The way the video was edited is interesting in so far as there are different types of shots. There is a constant shift from close-ups to long-shots, or images in fast-forwards. The people shown come from a diversity of backgrounds, are of different ages, and are wearing a great variety of costumes (not the typical Leprechaun's) The close-ups and the diversity of people give an intimate aspect to the video, so that everyone can identify with them. and thus emphasize the joyfulness and excitement of the event. The speaker directly addresses the viewer, who feels included, as if they were having

a conversation. She sometimes makes childish comments (“amazing looking dogs”), uses stereotypical phrases (“thriving with energy”), which enables her to target a large audience and elicit sympathy from it.

PRESENTATION ET CHOIX DU DOCUMENT B

Le rôle du document B est de fournir une autre perspective sur la même thématique. Il s’agit d’un document satellite qui ne doit être ni négligé, ni surexploité.

Ex : I chose document B2 because, as a document posted on National Geographic kids, it should enable the pupils to have a more objective, journalistic and historical vision of St Patrick’s Day and act as a more informative and reliable source of information.

CONCLUSION DU PROPOS

Le jury salue les candidats qui se sont attachés à conclure cette première partie (en guise de transition) en établissant un lien explicite entre l’analyse des documents faite dans cette partie et l’exploitation pédagogique qui en découle.

Ex : So, as a conclusion, we’ve seen that ...thus ... This analysis will enable us to choose which activities will guide the students: how can they make a promotional video? Which facts are they going to put forward? How can the teacher help them succeed in their final project?

ENTRETIEN

Les meilleures prestations proviennent de candidats qui parviennent à maintenir un échange dynamique et enrichissant avec les membres du jury. Ils comprennent que les questions posées cherchent à donner l’opportunité de considérer certains aspects qu’ils n’avaient pas envisagés. Bien veiller à ne pas aborder un autre point dans la réponse que celui abordé dans la question.

Ex : You said that doc A was biased. To what extent is it important for a teacher and for the pupils, to take the nature and sources of documents into account? Indeed, a teacher should always pay attention to the specificities of the documents and check the balance between what is fact and what is opinion, in order to avoid being manipulated by the opinion of the editor of the video.

2. DEUXIEME PARTIE EN FRANÇAIS

PRESENTATION DES OBJECTIFS D’UNE SEANCE DE COURS ET MISE EN ŒUVRE

Etablir une longue d’objectifs n’est pas forcément pertinent. Une sélection éclairée d’objectifs précis en lien avec l’axe et la tâche de fin de projet aura davantage d’impact.

Ex : Afin d’amener les élèves à la réalisation de la tâche finale, j’ai dégagé les objectifs suivants, pour des élèves de niveau de cycle 4. Objectifs linguistiques : ... Objectifs culturels : ... Objectifs citoyens : ... Objectifs pragmatiques : ...

Avant de détailler leur séance, les candidats qui parviennent à brièvement placer cette dernière dans une séquence d’enseignement, sans en proposer une présentation trop détaillée, montrent une bonne appropriation des enjeux de l’épreuve.

Ex : Au regard du contenu des documents, des objectifs que j’ai pu en dégager, et en vue de la réalisation de la tâche de fin de projet, je privilégierai de placer cette séance en début de séquence, après avoir néanmoins veillé à travailler

Le jury recommande fortement aux candidats de partir de la tâche finale pour comprendre les étapes à mettre en place pour que les élèves puissent la réaliser. Dans le cadre d’une tâche finale assez large, le candidat est invité à établir des choix et à les justifier. Les candidats doivent réfléchir aux étapes nécessaires entre la séance qu’ils auront préparée afin de mettre les élèves en condition de réussite dans la réalisation de la tâche finale.

Ex : Que signifie créer une page sur le site de l'école et organiser la Saint Patrick au collège ? Pour le site, l'élève peut rédiger des articles, réaliser des vidéos, et pour l'organisation de l'évènement, il peut être amené à fabriquer des posters, un programme d'activités, etc. Il faut donc délimiter le cadre, limiter le nombre de tâches afin de pouvoir entraîner les élèves. C'est pourquoi je choisis de

...

Il peut être pertinent de ne proposer qu'une exploitation partielle d'un document du dossier : cela démontre que le candidat a su effectuer des choix appropriés qu'il sera en mesure de justifier. Bien évidemment, l'analyse de l'ensemble du document reste exigée dans la première partie de l'épreuve en anglais.

Ex : Je pense diviser la classe en groupes pour exploiter le document B qui me semble très long pour une classe de 3^{ème}. Chaque groupe pourrait se focaliser sur un passage choisi par le professeur, ce qui permettrait de différencier le travail selon les niveaux

Les candidats qui placent l'élève au cœur des activités, sans éluder le rôle du professeur, saisissent les enjeux du dossier.

Ex : Les élèves seront répartis en groupes hétérogènes, afin de favoriser la médiation entre pairs dans le groupe. Ils auront comme tâche de sélectionner les informations importantes et les reformuler. Pendant ce temps, le professeur devra s'assurer que la langue de communication est l'anglais et les aiguillera dans l'accès au sens (pointe la formation des mots, ...) et la reformulation (synonymes, antonymes, ...).

Les bonnes prestations montrent suffisamment de recul pour préciser ce que chaque élève aura concrètement en sa possession à l'issue de la séance (trace écrite, copie du document, ...)

Ex : En l'issue de la séance, les élèves auront noté la trace écrite commune, élaborée suite à la mise en commun.

Certains candidats ont pensé à proposer un travail personnel pour consolider les acquis de la séance.

Ex : Pour fixer le lexique, les structures et les éléments culturels, ils devront, pour le cours suivant, préparer 4 questions chacun à poser au reste de la classe sous forme de quiz.

ENTRETIEN AVEC LES MEMBRES DU JURY :

Lors de l'entretien, le jury cherche à détecter la posture réflexive, primordiale chez enseignant. Il faut en effet savoir faire preuve de recul sur ses propres pratiques et savoir ajuster si nécessaire.

Ex : - Le professeur a proposé des groupes hétérogènes. Ne pensez-vous pas que les élèves moteurs vont faire tout le travail ? Que penseriez-vous d'organiser des groupes de niveau ?

- On peut imaginer que les élèves moteurs aident les élèves en difficulté, mais il est vrai que le risque que les élèves en difficulté ne parviennent pas à accéder au sens est réel, On peut effectivement aussi envisager de différencier le travail selon la difficulté de chaque paragraphe.

Les réponses nourries, mais qui ne tombent pas dans la digression vers d'autres sujets, sont appréciées car elles permettent de laisser du temps pour d'autres questions.

Les remarques ci-dessus ne constituent pas un catalogue exhaustif d'expressions à réutiliser telles quelles mais sont davantage une illustration de remarques jugées pertinentes par le jury.

Rapport rédigé par Yann DESDEVISE, Katell HILLION, Lucie MARZIN, Emmanuel ORFAO, et Marc CAPLIEZ pour les remarques portant sur la phonologie.

1. PREMIERE PARTIE EN ANGLAIS

PRESENTATION DU DOSSIER

Le candidat va au-delà d'une simple lecture à voix haute du paratexte, mais remet brièvement en contexte les documents retenus.

Ex : This dossier deals with the question of gender equality over the years, starting with a video document celebrating one hundred years of women's voting right. The video offers a range of visual elements such as archive pictures, quotes, and video footage illustrating the issue. Document B2 is a fitting resource to use in contrast with the achievements of suffragists in the US.

Dans un souci de clarté, le candidat explicite clairement qu'il passe à la partie de restitution :

Ex : I'm now going to provide a detailed account of the passage we had to focus on.

RESTITUTION

Les prestations particulièrement réussies sont celles qui utilisent à bon escient des verbes introducteurs variés et nuancés. Le candidat veillera à mentionner les interlocuteurs, et à reformuler si possible les propos compris. Les bonnes prestations auront su mentionner les sous-entendus socio-culturels et percevoir le ton du passage, sans verser dans l'analyse, qui devra être développée ensuite.

Ex : The journalist first announces ... / Then, she points out... / She adds ... / She then focuses on / She underlines ... / She closes by saying ...

ANALYSE ET COMMENTAIRE

Les bonnes prestations ont montré une capacité à saisir les enjeux des supports proposés, en les articulant notamment autour de l'axe mentionné.

Ex : The dossier illustrates what can be studied as far as the notion "private space vs public space" is concerned. What we see here is women in the early 20th century occupying public space. [...] the journalist then focuses on the more personal story of her grandmother's life at home, which illustrates the notion of private space.

Le souci des candidats de proposer et d'annoncer clairement un plan problématisé, articulé autour de l'axe est salué par le jury car il lui permet de se situer dans la progression au fur et à mesure de l'exposé.

Ex : In trying to answer the main question "to what extent have women and men reached equality with men in the US over the past hundred years", I will base my analysis on the following outline: I will first focus on Equality in private space, Then I will examine how Equality in public life is addressed in the dossier. Eventually I will come back on the last statement of the video: "The fight for a more perfect union continues"

Les exposés les plus pertinents prennent en compte le ton et les choix éditoriaux tels que le choix des images ou de la musique.

Ex : Document A feels very well documented with a range of resources and inserts appearing at various stages of the report. The way the journalist stresses the adverb NOT in "Life/ was/ NOT easy" to make her point is meant to catch the audience's attention, thus debunking the myth of an easy access to the right to vote.

En guise d'ouverture dans la conclusion, il a été apprécié que des candidats soient capables de percevoir la résonance actuelle du présent dossier avec l'actualité.

Ex : One can find echoes in the recent controversy on the Roe vs Wade case.

PRESENTATION ET CHOIX DU DOCUMENT B

Le rôle du document B est de fournir une autre perspective sur la même thématique. Il s'agit d'un document satellite qui ne doit être ni négligé, ni surexploité.

Ex : I chose document 2 because I thought it showed that gender inequality was still at work in 1950s America, which contrasts with the hope raised by the right for women to vote in the early 20th century.

ENTRETIEN

Les prestations les plus pertinentes proviennent de candidats qui parviennent à maintenir un échange dynamique et enrichissant avec les membres du jury. Ils comprennent que les questions posées cherchent à leur donner l'opportunité d'éclaircir leurs propos ou de considérer certains aspects qu'ils n'avaient pas envisagés. Bien veiller à ne pas aborder un autre point dans la réponse que celui abordé dans la question.

Ex : You said that document A offered a personal take on the issue: could you clarify what you meant by that ? Absolutely, I suppose what I meant is that journalists rarely offer their own personal take relating to their own lives on a matter of public interest.

Les questions peuvent être l'occasion d'amener des connaissances culturelles sur le thème que le candidat n'aurait pas eu le temps d'aborder dans la première partie.

Ex : The document mentions the Jim Crow Laws. Can you tell us briefly what you know about them?

2. DEUXIEME PARTIE EN FRANÇAIS

PRESENTATION DES OBJECTIFS D'UNE SEANCE DE COURS ET MISE EN ŒUVRE

Les présentations qui incluent clairement les objectifs visés (en lien avec l'axe et le niveau), sans négliger l'objectif citoyen si cela s'y prête, sont particulièrement appréciées.

Ex : Afin de construire ma séance, j'ai dégagé les objectifs suivants, pour des élèves de niveau de cycle terminal. Objectifs linguistiques : ... / Objectifs culturels : ... / Objectifs citoyens : ... / Objectifs pragmatiques : ...

Avant de détailler leur séance, les candidats qui parviennent à brièvement placer cette dernière dans une séquence d'enseignement, sans en proposer une présentation trop détaillée, montrent une bonne appropriation des enjeux de l'épreuve.

Ex : Au regard du contenu des documents, des objectifs que j'ai pu en dégager, et en vue de la réalisation de la tâche de fin de projet, je privilégierai de placer cette séance en début de séquence, après avoir néanmoins veillé à travailler

Le jury a apprécié les efforts des candidats qui, sans verser dans la fiction de cours (détail et minutage de l'accueil des élèves par exemple), ont eu à cœur de présenter clairement les objectifs d'une séance exploitant les deux documents choisis. Ces choix montraient en quoi les activités de cette séance permettaient de réaliser la tâche finale.

Ex : Je compte faire répéter certains passages à la manière de la journaliste, afin d'entraîner les élèves à acquérir une intonation bien modulée lors du débat. Je compte me servir des réactions au document B2, qui est particulièrement choquant, pour trouver des arguments auxquels les élèves croient vraiment lors du débat.

Il est jugé pertinent de proposer parfois une exploitation partielle des documents du dossier : cela démontre que le candidat a su effectuer des choix appropriés qu'il sera en mesure de justifier. Bien évidemment, l'analyse de l'ensemble du document reste exigée dans la première partie de l'épreuve en anglais.

Ex : Je pense demander à un premier groupe de travailler sur la prise de parole de Kamala Harris, et à un deuxième groupe de travailler sur les faits historiques mentionnés dans la vidéo.

Ex : Dans cette séance, au regard des objectifs fixés je choisis de me concentrer uniquement sur la première partie de la vidéo qui traite des faits historiques

Les candidats qui placent l'élève au cœur des activités, sans éluder le rôle du professeur, saisissent les enjeux du dossier.

Ex : Les élèves dégageront le champ lexical de l'égalité des sexes dans le document pour en créer un glossaire. Mon rôle est de circuler dans la classe pour vérifier que les entrées sont correctes. Le but de cette activité est de construire une banque de mots clés qui permettra aux élèves de réussir la tâche finale et au professeur de vérifier qu'ils l'ont préparée.

Il peut être également intéressant de préciser ce que chaque élève aura concrètement en sa possession à l'issue de la séance (trace écrite, copie du document, ...)

Ex : En fin de séance, les élèves auront noté des éléments de lexique pertinents, et auront une copie du script de la vidéo via l'ENT de l'établissement afin de pouvoir préparer la tâche finale.

Certains candidats ont pensé à proposer un travail personnel pour consolider les acquis de la séance.

Ex : Pour fixer le lexique, les structures et idées étudiées lors de la séance, ils devront, pour le cours suivant, écrire un paragraphe avec leur réaction personnelle au document 2.

ENTRETIEN AVEC LES MEMBRES DU JURY.

Les meilleures prestations lors de l'entretien sont celles de candidats qui comprennent que les questions posées, tout comme pour l'entretien en anglais, sont autant d'occasions de cheminer vers des solutions ou des ajustements aux pistes proposées. Le jury cherche à détecter la posture réflexive, primordiale chez enseignant.

Ex : Comment allez-vous éviter le problème du recours au traducteur automatique lors du travail à la maison ? C'est vrai que je n'y avais pas pensé. Je pourrais exiger que le vocabulaire vu en classe soit utilisé par exemple.

Les réponses nourries, mais qui ne tombent pas dans la digression vers d'autres sujets, sont appréciées car elles permettent de laisser du temps pour d'autres questions.

Les remarques ci-dessus ne constituent pas un catalogue exhaustif d'expressions à réutiliser telles quelles mais sont davantage une illustration de remarques jugées pertinentes par le jury.

L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Rappel du cadre réglementaire

Épreuve d'entretien

- *Durée de l'épreuve : 35 minutes*
- *Coefficient : 3*

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.),
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du Capes, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Avec sa double dimension matérialisée par les deux parties, la nouvelle épreuve d'entretien, désormais commune à bon nombre de concours de recrutement, interpelle les candidats en les invitant d'une part à réfléchir aux raisons pour lesquelles ils souhaitent s'engager dans une carrière d'enseignant et d'autre part à faire la preuve qu'ils sont conscients du rôle qui sera le leur en tant qu'agent de l'Etat, à savoir de promouvoir et de faire partager les valeurs de la République. Dotée d'un coefficient 3, elle s'impose comme une épreuve d'importance et mérite, comme pour l'autre épreuve d'admission, qu'on s'y prépare avec le plus grand sérieux. L'épreuve se déroule entièrement en langue française et sans temps de préparation.

Attendus de l'épreuve

1^{ère} partie (15 minutes, pas de temps de préparation)

Présentation du parcours professionnel (5 minutes maximum de présentation / 10 minutes maximum d'entretien).

Les candidats ne disposent d'aucun document durant l'épreuve.

Cette première partie consiste en une présentation du parcours du candidat basée sur la FIR (fiche individuelle de renseignements) remplie par les candidats au moment de leur inscription. Il est attendu des candidats qu'ils établissent une corrélation entre les éléments présents dans leurs parcours (de formation ou professionnel) et leur décision de se présenter à un concours de recrutement de personnel enseignant, et non une simple récitation factuelle de leur fiche. Ils s'attacheront à relever dans chaque expérience les compétences transférables et les points saillants qui peuvent être réinvestis dans le

cadre de l'exercice du métier d'enseignant. L'absence d'expérience dans l'enseignement, la formation ou de travail auprès d'un jeune public ne doit pas être vue comme un handicap ; au contraire, toute expérience peut être bénéfique dans la mesure où le candidat y voit l'acquisition de compétences transférables et sait l'utiliser comme tremplin potentiel pour s'engager dans la voie de l'enseignement.

IMPORTANT

Le temps imparti pour la présentation (5 minutes maximum) impose d'avoir organisé et structuré son exposé en amont de l'épreuve. Il ne s'agit cependant pas de mémoriser un texte et de le restituer en l'état ou de lister ses expériences. Il sera préférable de partir de quelques points d'ancrage qui serviront de base à l'échange avec le jury. Ceci permettra à la présentation de garder un caractère authentique.

Pendant sa présentation, le candidat devra mettre en avant ses qualités de communication verbale et non verbale. Il s'attachera notamment à soigner la langue française et à maintenir un contact oculaire avec l'ensemble du jury. Il faudra être attentif au placement de sa voix et à sa posture, tout en restant dynamique.

Une présentation claire et structurée dans une langue professionnelle est attendue de la part des candidats. Le jury a apprécié les prestations dans lesquelles un plan était annoncé et suivi tout au long de l'exposé.

Une bonne gestion du temps est primordiale, ce qui implique que le candidat se sera entraîné à réaliser son exposé en temps limité.

L'exposé ne doit pas donner lieu à des propos qui relèveraient davantage de la sphère privée et qui n'ont pas lieu d'être lors d'un entretien professionnel.

Les candidats trouveront ci-dessous quelques exemples d'éléments de langage que l'on peut utiliser dans le cadre de cette présentation. Ces exemples ne constituent évidemment pas une liste de formules à apprendre par cœur, mais peuvent renseigner sur l'esprit dans lequel cette présentation doit être faite.

« La quasi-totalité des missions que j'ai effectuées s'articulent autour de l'enseignement / du contact avec le jeune public ... »

« L'élément le plus significatif de mon parcours a sans doute été ... »

« Ce qui a le plus contribué à faire naître en moi la volonté d'être enseignant(e), c'est ... »

« À mes yeux, c'est mon expérience en tant que ... qui a été l'élément déclencheur de ma volonté de devenir enseignant(e) »

« De mon expérience en tant que ... j'ai gardé un sens de l'organisation / du contact / du dialogue, qui pourrait m'être utile dans ma carrière d'enseignant »

« La mission que j'ai effectuée dans le cadre de ... a utilement complété mon expérience en tant que ... »

« Même si, à première vue, mon expérience en tant que ... n'a que peu de points communs avec le métier d'enseignant, elle m'a néanmoins permis de ... »

« J'ai déjà travaillé en tant que ... ce qui constitue, à mes yeux, une expérience déterminante / essentielle ... »

Parmi les prestations les plus réussies, le jury relève les qualités suivantes :

- une prestation dans laquelle le candidat pense à saluer le jury ;
- une présentation qui reste personnalisée ;

- une présentation structurée et qui peut être organisée autour de quelques compétences identifiées dans le référentiel de compétences des métiers de l'enseignement et du professorat, à savoir, coopérer au sein d'une équipe, intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier, s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel, etc.

- savoir souligner la cohérence de son parcours même si celui-ci peut sembler à première vue éloigné du métier d'enseignant, en mettant en avant les compétences transférables ;

- le candidat évitera de recourir à des clichés et idées préconçues et parfois simplistes sur la langue tels que "j'adore les langues", "j'aime voyager", "j'aimerais beaucoup transmettre cette langue ".

Entretien et échange avec le jury

Les questions posées par les membres du jury s'appuient autant sur la présentation des candidats que sur les éléments présents dans leur fiche de renseignements. Elles les invitent à développer, clarifier et approfondir certains points de l'exposé. De ce fait, les candidats doivent s'assurer qu'ils sont en mesure de justifier tout élément d'information donné pendant l'exposé ou présent dans leur fiche de renseignements, même s'il n'en a pas été fait mention lors de la présentation. Une écoute attentive et une analyse rapide des questions du jury restent de mise, ce qui permettra aux candidats d'y apporter des réponses pertinentes, précises et concises.

Les candidats trouveront ci-dessous quelques exemples de questions qui pourront être posées par les membres du jury :

« Comment votre expérience en tant que ... s'inscrit-elle dans votre projet de devenir enseignant(e) ? »

« En quoi votre mission de ... a-t-elle développé en vous des qualités requises pour être enseignant(e) ? »

« Quelle est, selon vous, la difficulté principale du métier d'enseignant(e) et comment y avez-vous été préparé(e) ? »

« Quelles compétences développées tout au long de votre parcours pourriez-vous transférer dans votre future fonction d'enseignant ? »

« En quoi vos différents séjours et votre parcours à l'international peut-il être un atout pour le métier d'enseignant ? »

« Que mettez-vous derrière l'idée de devenir enseignant ? »

« Quel sens donnez-vous au verbe "enseigner" ? »

Parmi les prestations les plus réussies, le jury relève les qualités suivantes :

- un effort réel de prise en compte des questions posées par les membres du jury ;
- une volonté de convaincre par l'utilisation de la voix et du regard ;
- une capacité du candidat à prendre du recul ;
- une envie du candidat de montrer ce qu'il peut apporter à une équipe éducative au sens large ;
- une posture traduisant un enthousiasme sincère, tout en restant professionnel et mesuré ;
- une prise en compte des différentes facettes du métier d'enseignant ;
- une réponse développant l'enjeu que soulève la question posée par le jury sans pour autant donner lieu à des digressions.

2^{ème} partie : 2 mises en situation (2 fois 10 minutes, pas de temps de préparation)

Rappel de la consigne accompagnant chaque mise en situation :

Vous analyserez la situation : ...

Vous indiquerez les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant le service public d'éducation ou l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires, qui sont en jeu. Vous proposerez des pistes de solutions.

L'objectif de la deuxième partie de l'épreuve est de s'assurer que les candidats sont capables de se projeter dans les situations d'enseignement et de vie scolaire qui leur sont proposées.

À la suite de l'entretien de 15 minutes, le jury propose au candidat une première mise en situation qui renvoie à un contexte de classe. Le candidat dispose de quelques instants de réflexion pour en prendre connaissance, en présenter une analyse brève et exposer ses pistes de solutions avant un échange avec les membres du jury.

Après 10 minutes, la seconde situation est donnée au candidat. Celle-ci relève d'un contexte en dehors de la classe et au sein de l'établissement. Une des situations se déroule en collège et l'autre en lycée.

IMPORTANT

Une bonne connaissance des textes réglementaires et du fonctionnement d'un EPLE (établissement public local d'enseignement) est indispensable et préalable. Le jury attend du candidat qu'il puisse y puiser des propositions de pistes de solutions, sans pour autant en faire une présentation extensive.

Les éléments attendus de la démarche du candidat sont les suivants :

Effectuer une première lecture et une analyse rapide des situations proposées (acteurs concernés, contexte, problématique à laquelle ces situations renvoient).

Exposer les différents éléments repérés et les valeurs de la République en jeu dans ces situations, en faisant le lien avec les textes réglementaires concernés (par exemple: le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, la Charte de la laïcité, le vademecum de la Laïcité à l'école, le règlement intérieur, etc.).

S'appuyer sur ces éléments réglementaires pour proposer des pistes d'actions pour traiter les situations proposées.

Envisager les différentes dimensions de réponse possibles : les dimensions individuelles et collectives, les dimensions temporelles (court, moyen et long termes).

Mettre en avant la façon dont le candidat va expliciter, porter, défendre, faire vivre et transmettre les valeurs et principes de la République dans les différentes situations proposées.

Conseils

:

Si le candidat n'est pas tenu de produire les citations exactes des textes réglementaires, il est toutefois attendu qu'il en restitue l'esprit (valeurs de la République, Charte de la laïcité, etc.). De la même manière, le jury ne souhaite pas que le candidat nomme des textes sans lien avec le contexte ou dont il ne maîtriserait pas le contenu.

Il est inutile de lire les sujets à voix haute en début de présentation.

Le candidat veillera à ne pas relâcher son attention au moment du passage à la situation de vie scolaire. À ce moment-là, les missions du professeur pourront évoluer par rapport à la situation précédente et il est attendu du candidat qu'il puisse adapter la réponse à ce nouveau contexte.

ANNEXE 1 EPREUVE DE LECON EL1

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Niveau	Cycle 4 / classe de troisième
Thème / Axe	Voyages et migrations
Problématique de la séquence	How is the Irish heritage celebrated?
Tâche de fin de projet	Create a page on the school's website to present St Patrick's day and organise St Patrick's day in your school.

PREMIERE PARTIE (EN ANGLAIS)

En lien avec les éléments de contexte ci-dessus, vous analyserez et commenterez le Document A. Au cours de votre exposé, vous en restituerez le passage suivant :

de « 0'49" (« I'm mostly Irish...» |→) à 2'06"" (←| « ... want to be a part of that. »)

En complément du Document A, vous choisirez le Document B1 ou le Document B2, que vous analyserez brièvement à la fin de votre exposé, pour justifier votre choix.

Le Document A est à écouter sur le lecteur MP4 qui vous a été remis.

SECONDE PARTIE (EN FRANÇAIS)

En lien avec l'axe retenu, vous présenterez vos propositions d'exploitation didactique et pédagogique du Document A et du Document B que vous aurez retenu en première partie (B1 ou B2). Vous montrerez l'apport de la séance par rapport aux objectifs de la tâche de fin de projet ; vous identifierez les principaux objectifs de la séance ; vous en présenterez les étapes de mise en œuvre et les modalités de travail.

DOCUMENT A

Lizzy Fay, Google Local guide in Chicago, St. Patrick's Day in Chicago - *Festivals Around the World, Ep. 3, March 6th, 2019*
<https://www.youtube.com/watch?v=anjnvekFJGo>

DOCUMENT B1

Twitter: Discover Ireland@GoToIreland , March 17th 2021
<https://twitter.com/GoToIreland/status/1372231529670250501>

 **Discover Ireland** 
@GoToIreland

Happy St Patrick's day from all of us at Discover Ireland! Each year, ancient monuments, shiny new landmarks and iconic artworks all take part in the [#GlobalGreening](#)  in honour of the island of Ireland and St Patrick. Here's a pick of the bunch  ..



6:01 PM · Mar 17, 2021 · Hootsuite Inc.

21 Retweets 2 Quote Tweets 133 Likes

DOCUMENT B2 **ST. PATRICK'S DAY** BY ROSE DAVIDSON

Check out surprising fact about this holiday (why DO we wear green, anyway?) Bring out your green! St. Patrick's Day—observed every March 17—is packed with parades, good luck charms, and all things green. The event started as a religious holiday, but over time it's become a celebration of Irish culture.

CELEBRATED SAINT

St. Patrick might be the patron saint of Ireland—but he didn't always *live* in Ireland. Patrick was born in Britain in the fourth century and didn't arrive in Ireland until he was 16 years old, when he was sent to work in the country. After he arrived, Patrick became interested in Christianity and started teaching others about the religion. He is said to have converted many of the country's residents to Christians, and now St. Patrick's Day is celebrated on the day Patrick supposedly died.

MYTHS BUSTED

St. Patrick was a real person, but some of the traditions associated with him and the holiday are actually myths. For instance, you'll often see the four-leaf clover on St. Patrick's Day. However, according to legend, Patrick used a *three-leaf* clover, or shamrock, as part of his teachings. Even though it's possible for a shamrock to grow a fourth leaf, a four-leaf clover is just considered a symbol of good luck. Another legend says that Patrick chased all the snakes out of Ireland. The problem? These creatures never actually lived in the country. In fact many animals found throughout Europe and North America don't live on the island of Ireland—the ocean keeps the critters away.

GOING GREEN

The fact that Ireland is an island—as well as green with leafy trees and grassy hills—means that the nation is sometimes called the Emerald Isle. But the color that people originally associated with St. Patrick was blue! (Some ancient Irish flags even sport this color.) Green was finally introduced to St. Patrick's Day festivities in the 18th century, when the shamrock (which is, of course, green) became a national symbol. Because of the shamrock's popularity and Ireland's landscape, the color stuck to the holiday. Green is also the color that mythical fairies called leprechauns like to dress in—today, at least. But tales about leprechauns date back to *before* green was in: The fairies were first described as wearing red.

TODAY'S TRADITIONS Leprechauns are actually one reason you're supposed to wear green on St. Patrick's Day—or risk getting pinched! The tradition is tied to folklore that says wearing green makes you invisible to leprechauns, which like to pinch anyone they can see. Some people also think sporting the color will bring good luck, and others wear it to honor their Irish ancestry. No wonder green decorations can be seen all over—the Chicago River in Illinois is even dyed green each year to celebrate the holiday. Another tradition includes many Irish-American people in the United States eating corned beef and cabbage on St. Patrick's Day. People also gather to watch parades of traditional Irish dancers and musicians as they march through city streets. However you celebrate, here's hoping it's a lucky day.

Rose Davidson, *National Geographic Kids*, March 2022

ANNEXE 2 EPREUVE DE LECON EL6

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

NIVEAU	Cycle terminal
THEME / AXE	Espace privé espace public/égalité femme-homme
PROBLEMATIQUE DE LA SEQUENCE	To what extent have women reached equality with men in the US over the past hundred years?
TACHE DE FIN DE PROJET	Moving debate: "Are quotas a solution for gender equality?" NB: un "moving debate" (débat mouvant) est une activité où les participants se déplacent dans la pièce selon leur point de vue par rapport à la question posée et se placent dans la zone des "D'accord", " Pas d'accord" "Ne sais pas".

PREMIERE PARTIE (EN ANGLAIS)

En lien avec les éléments de contexte ci-dessus, vous analyserez et commenterez le Document A. Au cours de votre exposé, vous en restituerez le passage suivant :

de 1'13" (« We often think ... » |→) à 2'16" (←| « ... dismantled until 1965. »)

En complément du Document A, vous choisirez le Document B1 **ou** le Document B2, que vous analyserez brièvement à la fin de votre exposé, pour justifier votre choix.

Le Document A est à écouter sur le lecteur MP4 qui vous a été remis.

SECONDE PARTIE (EN FRANÇAIS)

En lien avec l'axe retenu, vous présenterez vos propositions d'exploitation didactique et pédagogique du Document A et du Document B que vous aurez retenu en première partie (B1 **ou** B2). Vous montrerez l'apport de la séance par rapport aux objectifs de la tâche de fin de projet ; vous identifierez les principaux objectifs de la séance ; vous en présenterez les étapes de mise en œuvre et les modalités de travail.

DOCUMENT A

« WOMEN'S VOTE AT 100: HOW FAR WE'VE COME »

SOURCE: *FACE THE NATION*, AUGUST 16, 2020.

(<https://www.youtube.com/watch?v=WCcASNzQXEg>)

DOCUMENT B1

Extrait de la Déclaration d'Intention : National Organization for Women (1966)

Source: National Organization for Women website (2017, 31mars). Statement of Purpose.

<https://now.org/about/history/statement-of-purpose/>

We, men and women who hereby constitute ourselves as the National Organization for Women, believe that the time has come for a new movement toward true equality for all women in America, and toward a fully equal partnership of the sexes, as part of the world-wide revolution of human rights now taking place within and beyond our national borders.

The purpose of NOW is to take action to bring women into full participation in the mainstream of American society now, exercising all the privileges and responsibilities thereof in truly equal partnership with men.

We believe the time has come to move beyond the abstract argument, discussion and symposia over the status and special nature of women which has raged in America in recent years; the time has come to confront, with concrete action, the conditions that now prevent women from enjoying the equality of opportunity and freedom of choice which is their right, as individual Americans, and as human beings.

NOW is dedicated to the proposition that women, first and foremost, are human beings, who, like all other people in our society, must have the chance to develop their fullest human potential. We believe that women can achieve such equality only by accepting to the full the challenges and responsibilities they share with all other people in our society, as part of the decision-making mainstream of American political, economic and social life.

We organize to initiate or support action, nationally, or in any part of this nation, by individuals or organizations, to break through the silken curtain of prejudice and discrimination against women in government, industry, the professions, the churches, the political parties, the judiciary, the labor unions, in education, science, medicine, law, religion and every other field of importance in American society.

Despite all the talk about the status of American women in recent years, the actual position of women in the United States has declined, and is declining, to an alarming degree throughout the 1950's and 60's. Although 46.4% of all American women between the ages of 18 and 65 now work outside the home, the overwhelming majority — 75% — are in routine clerical, sales, or factory jobs, or they are household workers, cleaning women, hospital attendants. About two-thirds of Negro women workers are in the lowest paid service occupations. Working women are becoming increasingly — not less — concentrated on the bottom of the job ladder.

DOCUMENT B2

Van Heuse ad for ties (1951)

Source : <https://medium.com/writing-in-the-media/sex-sells-and-sexism-even-more-d66df1887bfa>

show her
it's a man's world

Van Heusen
man's world
ties

For men only! . . . brand new man-talking, power-packed patterns that tell her it's a man's world . . . and make her so happy it is. And man! . . . how that Van Heusen seamanship makes the fine fabrics hold their shape. And for Christmas . . . here's the Christmas tie that is *really* different. **\$2.00**

Other Van Heusen ties from \$1.00 to \$2.50

Phillips-Jones Corp., N. Y. 1, N. Y., Makers of Van Heusen Shirts • Sport Shirts • Ties • Pajamas • Handkerchiefs • Collars.

ANNEXE 3 ÉPREUVE D'ENTRETIEN

(2de partie de l'épreuve)

1. Mise en situation d'enseignement : MSE-04

Vous êtes professeur d'anglais en classe de troisième.

Dans le cadre d'une séquence sur les différents métiers, vous projetez la célèbre affiche qui montre « Rosie the riveter », la figure emblématique d'une travailleuse, sous le titre « YES WE CAN DO IT ! ». Un garçon commence à rire et faire des commentaires grossiers et sexistes (« Elle est bonne, celle-là ! », « Yes she can, ça se voit ! ») ce qui fait rire certains autres garçons et fait protester des filles de la classe.

Vous analyserez la situation.

Vous indiquerez les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant le service public d'éducation ou l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires, qui sont en jeu.

Vous proposerez des pistes de solutions.

2. Mise en situation relative à la vie scolaire : MSV-04

Vous êtes professeur principal d'une classe de seconde.

Pour préparer le premier conseil de classe de l'année, vous faites remplir un questionnaire à vos élèves. Ainsi vous apprenez qu'une de vos élèves est victime d'harcèlement. Une de ses amies écrit dans ce questionnaire que plusieurs élèves de la classe se moquent d'elle et font des blagues à propos de son physique sur les réseaux sociaux.

Vous analyserez la situation.

Vous indiquerez les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant le service public d'éducation ou l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires, qui sont en jeu.

Vous proposerez des pistes de solutions.

ANNEXE 4 ÉPREUVE D'ENTRETIEN

(2de partie de l'épreuve)

1. Mise en situation d'enseignement : MSE-12

Vous êtes professeur d'anglais en classe de quatrième.

Lors d'une séance consacrée à la magie et l'univers de la sorcellerie dans l'œuvre de J.K Rowling 'Harry Potter and the Sorcerer's Stone' un élève refuse de lire l'extrait et de participer aux activités. Vous êtes plus tard contacté par les parents de cet élève qui vous indiquent que leur enfant ne participera pas aux activités de la séquence car la sorcellerie va à l'encontre de leur éducation.

Vous analyserez la situation.

Vous indiquerez les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant le service public d'éducation ou l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires, qui sont en jeu.

Vous proposerez des pistes de solutions.

2. Mise en situation relative à la vie scolaire : MSV-12

Vous êtes professeur en lycée.

Vous animez avec un professeur d'histoire-géographie une séance dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire. Les élèves visionnent le témoignage d'un élève racontant qu'il a été régulièrement victime d'insultes homophobes dans son établissement. Lors des échanges entre élèves, un élève affirme que « c'est normal, il l'a bien cherché ! ». D'autres élèves acquiescent.

Vous analyserez la situation.

Vous indiquerez les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant le service public d'éducation ou l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires, qui sont en jeu.

Vous proposerez des pistes de solutions.